TECHE UDINE

MANOSCRITTI

FONDO PRINCIPALE

Manoscritto n. P_MSS_1519

Nel Fondo Principale sono confluiti la maggior parte dei lasciti manoscritti pervenuti alla Biblioteca Civica «Vincenzo Joppi» nel corso del tempo: si tratta perciò di un fondo composito nel quale è possibile trovare manoscritti di argomento liturgico, scientifico, giuridico, botanico e altro.

Collocazione:

Biblioteca Civica "Vincenzo Joppi", Udine
https://www.techeudine.it/fondo-principale
https://www.sbhu.it/

51

Relazione d'un viaggio in India

del

P. Gaetano Montegazza

15/X/25
Informato O. Maria

1° agosto 1925

Rev.do Signore,

Nel ripassare i Manoscritti di questa Bibliote= ca mi è fatto di trovare un fascicolo ms. contenen= te una relazione in francese del Padre Barnab. Gae= tano Mantegazza, diretta ' A Son Eminence monseigneu= le Cardinal Antonelli Prefet de la Sacree Congrega= tion de Propagande Fide.' Misura mm. 202 per 280 e consta di 154 pp. nn. Incompleto, e rilegato.

Nella premessa, il P. Mantegazza avverte d'esse= re partito da Bengasi il 4 febbraio 1784 e d'essere arrivato a Roma nel settembre successivo. In una po= stilla avverte pure: " J'ai envoyé en Italie la rela= tion et le journal de mon voyage aux Indes il y a 18 ans".-

La relazione di cui parlo, si riferisce al pae= se in cui egli ebbe a soggiornare ed è suddivisa in 11 capitoli; del 12° capitolo ("es differents peuple etc.) non appare che il titolo.

Suppongo non trattarsi di autografo, ma della semplice opera d'un amanuense, ad eccezione delle correzioni, che rivelano un'altra mano, forse quella dell'autore.

./.

Rev.mo Signore
rzio Premoli
Barnabita
ROMA

Non sono competente a giudicare del valore intrinseco del documento. Visto per. che Ella non ne fa cenno nel 3° vol. della Storia dei Barnabiti sopponge trattarsi di cosa inedita. Probabilmente una copia completa della Relazione si troverà negli Archivi della Propaganda, ed Ella meglio d'ogni altro sarà in grado di esperire eventuali ricerche.

Le ho dato queste brevi notizie presumendo che le riescano d'interesse, e resto a Sua disposizione per eventuali ulteriori particolari.

Coi migliori sentimenti mi creda

Dev.mo

Il Bibliotecario

24941 Mss. 620

Terzesi G. D missioni Ital. nella Birmania

A Son Eminence
Monseigneur le Cardinal Antonelli
Prefet de la Sacrée Congreg.ne de Propaganda fide.

Monseigneur

Sans la resolution, que j'ai prise de revenir en Italie, je n'aurois jamais songé à ecrire cet abregé d'histoire Barmane, quelqu'il soit, que j'ai l'honneur de presenter à Votre Eminence; car occupés toujours dans nos Missions de mille petites affaires, et très eloignés de toute l'Europe, nous n'y pensons plus guerre, ou du moins nous y prenons fort peu d'interêt; et lors que nous avons rendu compte à la Propagande des besoins de la Mission, et du très peu de progrès, que nous y faisons, on doit nous tenir quittes de tout le reste; principalement à cause de la grande difficulté de faire parvenir nos lettres à nos Amis, ou Confreres en Europe. Ce n'est pas, que nous negligions tout-à-fait de nous informer des choses du païs: au contraire étant obligés de le traverser plus d'une fois, et de passer très souvent d'une Ville, ou d'une Bourgade à une autre, et de traiter avec tout le monde, nous ne pouvons par laisser de voir, ou savoir ce qu'il y a, et ce qui s'y passe; et il est très naturel d'y remarquer tout ce qui est remarquable; et lors même, qu'on est de sejour dans un endroit, nous ne saurions trouver d'autre soulagement d'esprit parmi nos occupations journalieres, que la culture d'un jardin, et l'histoire naturelle du Pays; car puisqu'on ne voit par les Talapoins-Prêtres se promener par les Villes, entrer dans les assemblées des Dimeurs de nouvelles, rouler par les maisons, faire des visites, et bien moins encor s'amuser à quelque jeu que ce soit;

il nous seroit honteux de nous permettre quelque chose de semblable pour nôtre delassement; et si nous faisons quelque visite, ce n'est qu'à nos malades, et toûjours accompagnés de trois, ou quatre personnes, car ce seroit une irregularité pour un Prêtre, que de sortir de chez lui, et d'aller quelque part tout seul, principalem. dans des maisons. C'est donc un delassement pour nous, et grief que l'unique dans nos Missions, que de nous instruire de l'histoire naturelle du Pays; mais ce n'a jamais pû, ni dû être une occupation serieuse; et on n'a jamais songé à envoyer icy deçà en Europe du remarques tant soit peu étenduës; d'autant plus que nous savons bien, qu'il n'y manque pas de gens, qui trouvent fort mauvais, peut être avec raison, que nous y écrivions quelque chose, qui n'appartient pas immediatement à nôtre ministere. Il est pourtant vrai, qu'avant même de m'être determiné à partir du Pegou j'avois commencé cette relation pour obliger quelques Officiers François de distinction, qui étant venus à Siam, quelqu'un par commission, et les autres par hazard, auroient été charmés d'avoir des informations du Pays plus precises; mais elles se seroient terminées à quelques remarques sur la langue, et sur la Religion; et j'aurois crû blesser peut-être mon devoir, en parlant d'autre chose. Mais étant parti du Pegou sur un Vaisseau François pour revenir en Europe, il m'a parû trop juste de m'occuper dans le loisir de la traversée à écrire, au moins en abregé, une relation de tout ce qui appartient au Pays, où j'avois demeuré près de onze ans, autant pour tromper l'ennuy du Vaisseau, que pour pouvoir satisfaire à la curiosité de ceux, que l'on

[illegible] quelques-uns de mes Voyageurs, et de celui-ci
[illegible] dont il ne sait pas encore pourquoi à
[illegible] pu jamais obtenir de Permission de venir à
Alger le Gouverneur (Hassan Aga) avec qui nous
[illegible] actuel du Chou[illegible] à [illegible]
[illegible] que j'en ai trouvé au contraire [illegible]
toutes mais pourtant le premier et [illegible] actuel
[illegible]
est inutile après cela, Messeigneurs, à [illegible]
[illegible] je n'ai
[illegible] ou plus tôt en Italie, car [illegible]
[illegible]

* les allemands ne se vont que rarement deux ensemble.

mêmes avec d'autres européens,* que avec des Français
des leurs livres, que des nôtres; parce que nous ne pouvons pas les
emporter d'Italie autant que les vaisseaux Français nous en
laissent ou par hazard ou par reconnoissance de quelque
service, ou en leur [illegible]

J'ai suivi parti de Rangon le 4 janvier du 1784 sur le Pair. le
Bien-aimé, qui de Trinquemale y étoit venu se radouber,
s'en retournoit à Bourdeaux; nous avons relaché 36 jours
à l'Isle de France, et 17 au Cap de B[illegible] Esp[illegible]. nous fumes
[illegible] mais [illegible] à l'ancre à l'Isle déserte de l'Ascension
pour y chercher, mais en vain, des tortues, de là nous avons
[illegible] route toujours au N.O. ou à peu près en
[illegible] vûes de terre à 100 lieues à l'O. de toutes les
Açores; après quoi peu à peu selon [illegible] le vent le permettoit
seul, tournant vers l'E. on a fait route parmi des [illegible]
[illegible]

[illegible] côtes de Gascogne, et [illegible] Sentence [illegible] voyage [illegible] rien * d'ailleurs ce ne seroit pas à sa place. Nous sommes arrivés à Rome moi, et les cinq * que j'emmenois avec moi tous en bonne santé, le 6 septembre de la même année 1781 et je puis vous dire d'avoir eu du bonheur à faire en huit mois seulement, et 4 jours un voyage, que d'autres n'ont pas pû faire en moins de deux ans

J'avoüe, que quelque Desir de revoir l'Italie, et l'occasion traite prête [illegible] e déterminer au retour; mais ni cela ni le [illegible] vement que j'avois de faire imprimer un grand [illegible] me [illegible] ve de prieres chrétiennes en Barma, auroit pû [illegible] me faire venir en Europe sans la raison particuliere, que j'ai eu l'honneur de dire à S. Em[ce] dès le moment de mon arrivée

Voilà, Monseigneur, ce dont je dois rendre compte à S. Em[ce] en vous presentant cette relation du Royaume d'Ava que je viens de mettre en ordre, et d'achever; ainsi, que vous m'avez fait l'honneur de me l'ordonner je n'y ai rien dit de ce qui regarde particulierement notre Mission, et nos Chrétiens de ce pays. Monsieur Percerot a toujours [illegible] resultat avec la derniere precision les choses sont encore à peu près dans le même état, si ce n'est qu'il y a de plus à present un petit Seminaire de Clercs, qu'on eleve [illegible] pour la Prêtrise, ce qui fait le plus grand bien et on a

* Cinq enfants qu'on avoit donnés à Mr. Percerot pour élever

* Je renvoie en [illegible] la relation et le Journal de mon Voyage aux Indes à 12 ans

* [illegible] qui regarde [illegible] Orient [illegible] [illegible] [illegible]

de la Cour, il m'a paru à Dieu de les dire.

Dans ce petit ouvrage je ne me flatte pas certainement de bien dire; mais de dire vrai, et de faire connoître une nation de leur pays, qui jusqu'a cette heure [illegible] connoît que de nom, et je suis très charmé de pouvoir avec cela témoigner mon devoüement à la Sacrée Congreg.on et à V.E.me tout le respect, et toute l'estime, qui est dûë à l'erudition, et prudence peu communes de cette [illegible] au desintéressement pour vous même, et aux autres qualités et vertus, que j'ai vu en occasion d'admirer en vous et que toute Rome admire avec justice.

De Monseigneur

[illegible]

[illegible]
Bernardo Cantegazza Barnabite
Confesseur

Des Barmas

Les Barmas ne devroit plutôt appellés Barmâ, parce que c'est ainsi, que se nomment eux-mêmes tous les habitans de l'empire qu'ils occupent. Ceux, mêlés aux peuples voisins, ont changé de visage, et seulement après s'être confondus avec eux, ils ont perdu, par le mélange avec le peuple d'Arakan, ils se nomment Mien, c'est à dire spirituels, et vaillants. Barmâ est le vrai nom de ce peuple; mais par des variations qui arrivent à toutes les langues, on l'écrit, et on le prononce autrement, et très communément Birmâ. Les Portugais, et d'après eux tous les Européens les ont nommés, et les nomment Barmas, mais de quelque façon qu'on veuille écrire, ou prononcer le nom, on doit se donner garde de le confondre, ainsi que quelques uns ont voulu faire, avec celui des Brâmes, ou Brahmines les prétendus descendants de Brama.

La nation Barmane est sans contredit une des plus anciennes du monde, puisque sa police, et ses usages civils sont antérieurs à toute époque; et si l'on veut croire aux annales de la nation, elle subsiste avec ce même gouvernement [illegible] divisé en plusieurs royaumes [illegible], et changeant souvent de Capitale [illegible]; jusque vers le milieu [illegible] les Barmas n'ont commencé à savoir écrire sur [illegible] de même que tous les autres peuples de l'Inde, qui ont eu des livres ou Brahmanisme, ou Jainisme [illegible]. Ces livres-là, que les Barmans ont tirés d'origines infinies de Divinités, et de Saints dont les noms mêmes sont étrangers à ce pays et à cette langue, et dont les dates ont fixé les époques, les âges, et bien de circonstances pour la crédule, avec la quelle toutes ces nations d'à l'entour, qui ont toutes des Brâmes, et vivent encore [illegible] ils n'en aient point autrement et fassent [illegible]

* [illegible] nommés [illegible] portugais du mot Siamois Talapi ou Talapoi qui est la traduction exacte d'une seule feuille de palmier; que les Talapoins du Siam et de tous ces pays-ci [illegible] tirent de chez eux.

on soulignè exprès pour les distinguer.

* L'on trouve aussi Des Cannis, ceux-ci et ceux d'Arcan ne sont que la même nation; et quelques [illegible] ont fait qu'un [illegible] la Religion [illegible] même.

[illegible] 23[illegible] [illegible] 118[illegible] de longitude du premier meridien [illegible] que moins grande que celle d[illegible] na tienot au Royaume de cette Ville est appellée par les [illegible] Empereur mere, et un des 5 grands fleuves [illegible] est là que ils rapportent leur plus ancienne traditions, et jadis [illegible] c'est de là, que peu, a peu prenant le dessus sur les autres nations d'a l'entour, s'étendirent premierement sur les bords du fleuve [illegible] jusqu'au Pegou; ensuite jusqu'au Lao a l'E. et au S. en fin jusqu'a la mer.

Voilà la situation actuelle du Royaume Barmas au c'est le Pegou; mais le Pegou ayant été entierement conquis il y a environ 30 ans par les Barmas, qui se sont repandus depuis Merguilles jusqu'à Ligor [illegible] ôtée au Siam; tout ca la est devenu leur Roys. [illegible] à l'Ouest il y a le Royaume [illegible] est le Roys que Barnis appelle Siam par [illegible] du N.O. le Royaume de [illegible] nos Geographes et encore aux Barmas Rajeat [illegible] Tibet ou le Roys du grand Lama qui à present est [illegible] reconnu de la Chine. au E. est la Chine, c'est à dire [illegible] qui vient d'Ava. Tout au S.a [illegible] Payens Pecheurs de la Cilonnerie Siamoise. Enfin au S.E. il a le Siam, que les Barmas appellent Judia du nom de la capitale, qu'ils ont detruite. il y a 19 mis.* ce sont les [illegible] et les maisons communes, qui environnent le Barmas, mais ce ne sont pas celles, qui les environnent immediatement [illegible] celles [illegible] qui sont [illegible] un peu [illegible] 44: celles-ci sont inconnues à nos Geographes et en grand

ne l'ont eue depuis mon de Scarles: en effet la Femme ressemble encore plus à du Tartare, qu'aucune autre nation. Des critiques ... peut être pas être en avoir qu'ils sont ... Outre que cela auroit dû arriver avant l'établissement ... dans le Nord où se seroient établis ... et non sur les ... Bien loin, ... tout-à-fait hors de doute. ... Il ... Cependant qui a toujours attiré les ... les ... Barnum ont commencé à s'établir

2. De la taille, couleur, figure, et ...

Nous ... pas ... savoir que le Corset ... a pris ... la taille tout le corps d'un Sac et à devenir de modèle à ... Sculpteurs: on ne voit pas parmi eux tant de cuisses couvertes de ramées sans mollet ... Ils ont ... ces maillots avec bien d'autres, comme chez nous: boiteux, ... on ne ... Jeunes. Ils n'étendent à leur tour, ... que nous nous plaisons à avoir les deux de cheveux sont longs, et noirs sans exception. Ils se ... de l'usage de la poudre à cheveux introduite parmi ... les ... arts ...

[illegible] chevelure à la Sirene, tout la coiffure étrangere de tous les pays: Les [illegible] ramenent le haut de la tête et y ramassent tous les cheveux d'alentour à peu près comme les Anglois [illegible] les ramassent de la même façon dans le bas, les petits garçons ont la tête toute rasée, excepté un [illegible] de cheveux au milieu de la tête: les petites filles les laissent tomber par derriere noüés seulement avec un ruban, l'habillement des Garçons est le même, ou un simple bandeau de toile blanche dont [illegible] ne se serre la tête, nom pour se couvrir, que pour [illegible] les cheveux de tomber: le simple habit de toile [illegible] qui leur descend au moins jusqu'à mi-jambe, fait en guise de bras, ou surtout; 18 ou 20: coudées de toile à filets, ou carreaux, pliée en deux et cousuë, ou fermée [illegible] aux bouts forme un [illegible] [illegible] [illegible] dont ils se [illegible] [illegible] [illegible]

une large ceinture, [illegible] de laquelle se devoient pendre [illegible] et tomberont les hommes et tous ceux qui vouloient [illegible] part des vieillards qui en avoit des trous à pouvoir [illegible] ne mettoient des pendents qu'aux enfants, et les grands garçons, et quelques jeunes mariés se mettoient dans le trou un petit roleau de laine de leur [illegible] à l'augmenter. les mâles entre cela se noircissent depuis les genoux jusqu'aux flancs tout ce qui on peut piquer sans danger, pour imiter la teinture, qu'ont les ramans: la plus part se noircissent toutes les deux cuisses d'autres une seule, et les plus delicats ne le noircissent ni de l'une ni de l'autre, se contentant à l'exemple de nos anciens [illegible] les cuisses et comme une distinction de nation sans aucun rapport à la religion, mais les Mexicains croyoient que ce qui appartenoit aux Dieux, il ne le faut point imiter. Pour ce qui regarde l'habit [illegible] et la parure, hormis le Roi et les [illegible] personne [illegible] d'armes n'oseroit porter un habit quelconque mêlé de cuir d'ours [illegible] l'on sait bien [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]

sont aux des manouvriers. et suivent un même mot quand ordinaires

celle laquelle pouvoit à juste titre

ces mots pas et expriment avec la

les noms des animaux par exemple

cris, ou voix: toutes les

catifs, ainsi que les noms

rentrent dans l'autorité, ou la modification propre de la chose

sont ils sont les nommés par exemple, là où nous disons tout simplement, un Lieu, un homme, une bouteille, deux Lieux deux

et ainsi tout le reste, les Abissins

une: cela en est aux nostrum Pater - et

en Demande, aux nous le Pere: et en cela il n'est

Construire autrement, en sorte que ce que nous appellons proprement

de Latin

* [illegible]

un une telle conjugaison avec

le gérondif, le commun; et rien de plus de trois temps: présent

et futur, et non souvent on ne sert de l'un pour l'autre indifféremment: et substantif verbal se forme en prenant une a au mot radical, ou en lui ajoutant ce monosyllabe khian, qui encore en une seule fois a la suite de B ou il se change en tout substantifs, ou un seul de tous les adverbes soit presque tous un

* [illegible] à un signe de pluriel, [illegible] ensemble; mais ils n'en sont pas pour cela Declinables.

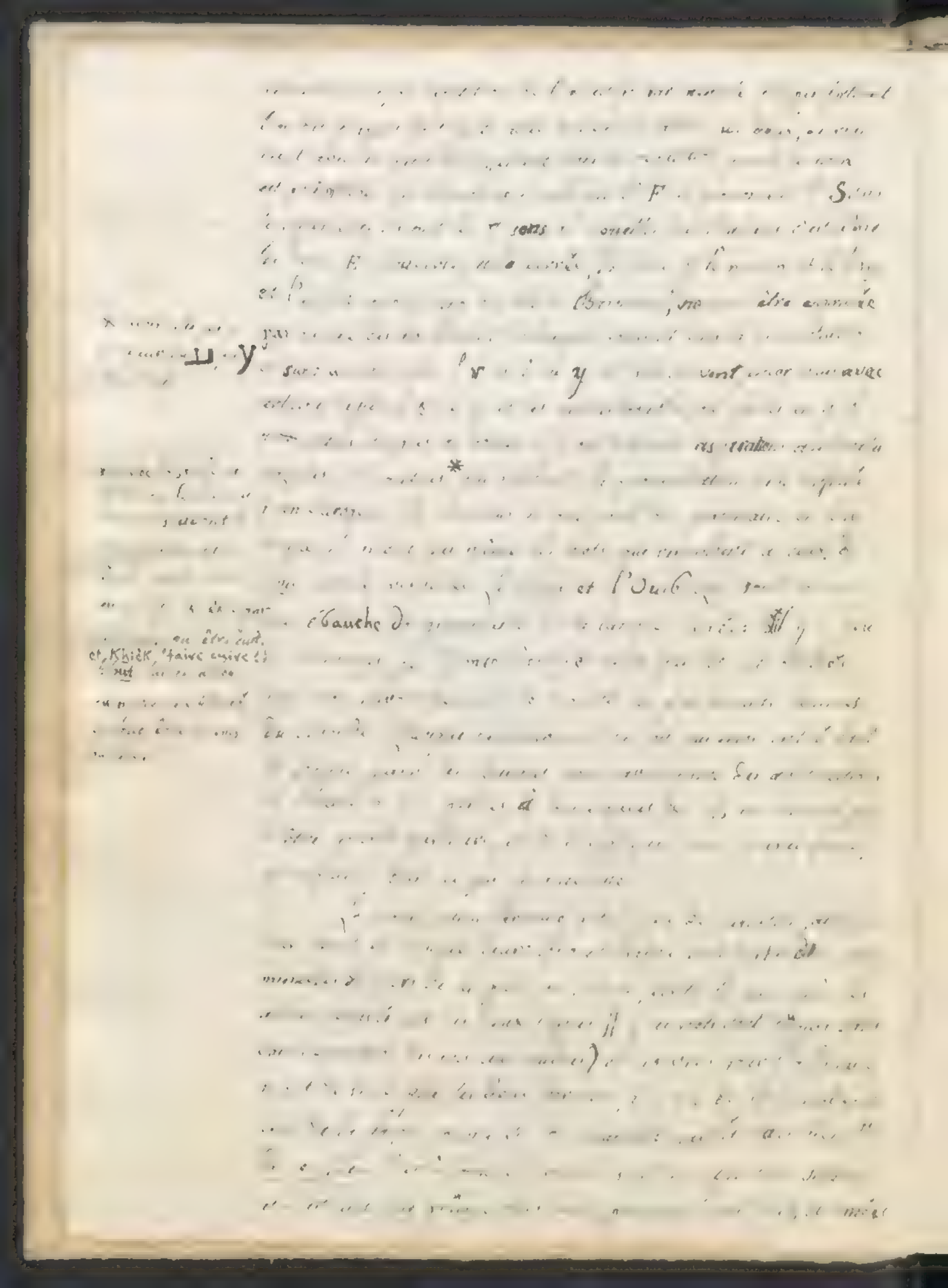

les caractères de l'alphabet Carthaginois doivent être bien
rendus pour être bien faits, et certainement il en résulte une
écriture, au plus aux yeux de quiconque ce soit. Outre les
voyelles, qui servent à l'écriture commune : il y a les carrés qui
sont aux voyelles à peu près comme le Gothique au Romain.
Il y a même quelques-uns qui
écrit avec quelques caractères, que l'on emploie, l'écriture commune
se trouvant proprement toujours de gauche à droite, comme la nôtre.

les livres de la Religion, qu'on fait passer
. De cette
que les Empereurs
se sont épouvantés
à cause de la grande guer-
dite Dieu veillons au ciel
en tout temps, mais à tout ce qui a été, ce qui est, et ce qui sera, moral,
physique, métaphysique. De la

Quelqu'un prétend expli-
quer la raison pourquoi
que les 24000 livres en
question sont autant de
paroles de leur Dieu, dont
chacune contient et vaut
autant qu'un gros livre,
et que toutes les paroles
sont écrites réellement
dans les 25 kiamets, ou
Sainte Ecriture, qui
est une [illegible]

/

[illegible] monde [illegible] tout [illegible]
[illegible] tire tout [illegible]
à l'autre; et ils connoissent très bien c'est à dire ils sont
très bien persuadés de connoître la grandeur
de la Terre, de la Lune, du Soleil, d'eux-mêmes enfin
que; de savoir combien il y a de grandes Isles
de petites, combien de fleuves, combien de rivières
de nations et jusqu'à combien de mondes il y a dans le mien
et tout cela avec la dernière précision, car le 4me Dieu
se répond, c'est à dire Godamma, que les Chinois appellent
souvent Samanà-Codom qui a restelé toutes ces belles
choses, n'a rien laissé à ajouter ou de douteux.

Le Cheduin ou Vedam, qui n'est que le livre
de l'Astrologie judiciaire, ou l'art de deviner, est mis par
eux-mêmes au rang des livres sacrés; car tout rang qu'on
le mette il en [illegible] et leur science des choses
de ces contrées, où ils sont en réputation de trouver tout le monde
mais principalement les Rois, qui ne font jamais rien sans les consul-
ter, et jusque ce sont eux, qui prédisent les éclipses, parce
ils ne sachent pas toujours les prédire, en leur avoit en tout
ajouté ce qui ils savent aussi se procurer en trouvant
[illegible] Vedam et Dam ont leurs noms [illegible]
[illegible]

[illegible] et Banians [illegible] et
[illegible] gens de [illegible]
[illegible] gagner leurs façons de vivre; et ne s'allient ni entr'eux.
[illegible] Vedam [illegible]

[illegible] tout [illegible] an [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] économique, savoir de 365 jours, et un [illegible]
[illegible] commencement de l'année courante à été à midi, l'année prochaine
commencera à 6 heures environ du soir. ce qui [illegible]
c'est qu'on finit toujours l'année deux jours avant que de la
recommencer. je ne sais pas si l'on donne ces deux jours [illegible]
aux Anges, ou aux Diables: mais c'est là un trait [illegible]
des Siamois. [illegible] an [illegible] celui ou son
commencement de l'année est toujours annoncé par un coup de
canon du Palais, et les trois jours avant le commencement
tout le monde, excepté les Talapoins, s'amusent à se jeter
de l'eau les uns aux autres dans [illegible] pour s'en laver
les Siamois outre [illegible] est le même que
celui des Siamois, et d'autres peuples ont leur ère particulière
[illegible] [illegible] [illegible] Cela est [illegible]
pour époque un quelque fait, ou événement fameux mais la
volonté, ou caprice de quelque Roi, qui à l'exemple d'autres
[illegible] Princes, ordonne qu'on date en recommençant l'ère
d'autres Rois y ont réuni, et d'autres nous, et l'ère courante
[illegible] commencé du tems d'un Roi Talapoin, et finira au pre-
[illegible] à l'année 3079, car la [illegible] [illegible]
dit, trop dangereuses.

"Enfin les Siamois ont un code de jurisdiction, appellé
[illegible] [illegible] les Tribunaux sont
[illegible] [illegible] leur est [illegible]
[illegible] [illegible] n'étant pas entièrement de la
religion des Siamois, puisque entre autres choses cette Religion
[illegible] commande comme une bonne œuvre la délivrance des animaux
des griffes des Oiseaux, et le Diamant la couronne et veut qu'on

indemnise le maître [illegible]

[illegible]

[illegible]

[

[illegible] le logement; hommes, et femmes travaillent
en rivieres; presque tous se mêlent de la Me[illegible] et
certainement beaucoup de simples, mais très peu les malades. Horemis
le Mandragore et le Tabac qui reussit [illegible] presque personne ne se sert de mortiers pour ses décoctions c'est
pour ses outils de fer. leur ouvrages se font très simplement, et il est beau
de les voir faire leur sé terrestre, leur salpetre, l'indigo, la soye,
et d'autres choses, qu'on feroit chez nous avec beaucoup d'appareil, et que
ici presque tout le monde sait faire à vue de bois. leurs chaumieres, et
très simples, et solides; et les Barriers dans la pluie [illegible] entre pas au
tout, pourroit servir de modelle [illegible] aussi il n'y a rien de perfection
né: la sculpture en bois est la seule chose qui ait atteint quelque
degré de perfection: on l'employe par tout, [illegible] toujours irregu
lierement elle est assez belle [illegible] tout une espece d'oiseau de 5 pouces
les grandeurs d'un [illegible] sur le [illegible] servant
reglé en divers endroits de la chine qui est plus commune ici qu'à
la chine même on peut ajouter à cette [illegible] tout ce qui
est peinture comme un Bengale [illegible] on en fait de très
très fort, qu'on ne sait point s'il faut faire un Bengale [illegible]
peu près les arts et les manufactures du pays, qui ait quelque chose
de rarfait en leur genre. tout le reste [illegible] mérite pas l'attention
d'un Marignan

4. [illegible] et de son irregularité en general.

[illegible] est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]

quelque ce soit: c'en est assez, je crois, pour voir à quel degré
tout le grand doit être exagéré. Le principal revenu du Roi est la Gabelle
de Champagne, à la quelle tous les vaisseaux payent pour le Roi 10
sous 100 en effet, des toutes les marchandises [illegible] de
sel et de vente, qu'on demande souvent [illegible]
force de Loi au nom du Roi: ce revenu quand il y a bien beaucoup
de vaisseaux, surpasse tous ensemble les autres revenus du Royaume
qui sont [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] nelli,
[illegible] [illegible] autres cantons fournissent pour le Salé, et tous les pre
[illegible], dont les Grands qui approchent du Roi, [illegible] font dans certains
tems de l'année et toutes les fois qu'on leur demande quelque chose.
Tout cela pourtant ne suffiroit pas pour l'entretien annuel de la
maison Royale, c'est-à-dire des Freres, des Fils, des Filles et de
sous-Reines, si on ne les pourvoyoit pas d'ailleurs. Comment est
ce donc qu'on les pourvoit, dira-t-on? Et c'est en leur donnant
à manger (c'est l'expression Allemande) des Villes, et des Pays.
Le Roi donne par sa gadentes à une Reine, ou à un [illegible]
Ville, ou des Villages, qu'on a coutume de donner à [illegible]
revenus, et dès lors la Reine, ou l'autre envoye du monde [illegible]
pension de sa principauté, ce qu'étant en tirant les ordres du Roi
au Chef, et aux principaux de l'endroit assemblés dans une Salle
ou portique; en se faisant donner un registre de toutes les maisons
qui sont dans le District, et exigeant tout pour cette pension [illegible]
[illegible] Entrées. Mais [illegible] aussi le sieur principal ou Chef, et qui
doit donner à son maître la moitié du profit des procès, et autres.
[illegible] au long et étroit, parce celà on prend le meilleur dans une [illegible] ville et
[illegible] [illegible] [illegible] [

l'empêche un vaisseau, la moindre contrariété est toujours [illegible]
e du Palais: une ville, une province, ou tout le Royaume s'en trouve
roûvent le double, et le triple de ce qu'il faut dépenser, et ceux au
profit des entrepreneurs, c'est-à-dire des petits et grands Chefs, ainsi qu'
on l'a pratiqué tout récemment, en adjugeant la nouvelle enceinte de
la ville de Gand [illegible]

5. [illegible]

[illegible] Charles [illegible] Gand [illegible] Charles [illegible]

Gucher, [illegible] Zinguzâ [illegible] pêche

[illegible] avec les Courtisans, elle ouvrit la porte, dans laquelle se trouvoit le Roi, et tous les courtisans, [illegible] Zinguza, la fille unique du Roi Tiacon, Dan ayant pu mettre dans [illegible] une quarantaine de Crayons de Bronze, village à 4 lieues [illegible] commença pendant le temps que Zinguza étoit allé à [illegible] à [illegible] et à minuit avec son peu de monde, et masqué dans armes, entra dans la Ville, et dans le Palais, se faisant [illegible] croire le Roi, qui rentroit, et il n'y eut de tué, qu'un portier, non pas [illegible] qu'il fit resistance, mais parce [illegible] à ouvrir une porte du Palais [illegible] qu'on a pris le Palais tout est pris dans ce pays-ci, car c'est là, qu'on garde en temps de paix toutes les forces du Royaume. Zinete la jeune d'Ava, [illegible] arrivent en foule à recevoir les armes du Palais, [illegible] et le nouveau Roi fut [illegible] dans [illegible] fut maître de la personne de Zinguza, et de tout le Royaume. Si Zinguza étoit [illegible] tout de suite le second soir après la prise de la Ville, [illegible] le jour, lorsqu'il y avoit moins [illegible] toute apparence, qu'il y auroit réussi, parce qu'il auroit [illegible] de trois mille hommes et dans la Ville un monde infini Devenduret de ses courtisans, et des gens en place qui étoient presque tous avec lui: ou vraiment Zinguza n'avoit pas le courage de donner l'assaut à la Ville et n'avoit qu'à [illegible] entièrement [illegible] à Prangon, et pour lors la guerre auroit continué [illegible] mais pour le bonheur de la nation, au lieu de tout [illegible] d'amuser à se retrancher dans Zinguza, c'est de [illegible] on l'appelle Zinguza, il y perdre le peu de poudre qu'il

* 6 Jan. 1[illegible]

[illegible] et à Bangkok [illegible] et [illegible] et [illegible] et

Lisâsak*

* 10 Août

le complot fut découvert*, et cela causa tant de [illegible] deux frères: il ne sortoit jamais du [illegible] usage de changer d'appartement [illegible] il n'ait couru un très grand risque de perdre la [illegible] de sa part une conversation, qui éclata lorsqu'on [illegible] le moins, et d'une telle sorte, qu'on ne sait pas, si [illegible] doit s'étonner d'avantage de ce que elle a pu se [illegible] être conduite au point où elle [illegible] ce qui est réuni.

[illegible] par suite du dernier lieu d'asile [illegible] enfin on en noya près de la Ville de Wegou toute la famille. fut caché, on ignore parce qu'il n'avoit que six ans, après avoir erré, ou demeuré [illegible] au tems de Yinqu-â, alors étant dans le bois d'un petit Village [illegible] vint à lui. au S.E. il commença à se donner des airs de [illegible] et à marcher dans grand état, Yinqu-â s'emporta [illegible]

*Cela signifie: voici la vraye figure du sand royal.

[illegible] -ue. ran-ye. varasol-race, - Valair-race: *ce qui donna
[illegible] suite à tous les gardes du Dedans, et Du Dehors, et plusieurs
[illegible] gardèrent leurs portes pour se mettre en sureté, et d'autres
[illegible] ne dormoient pas, [illegible] le bruit, et
[illegible] ceux, qui étoient [illegible] fermerent au plutôt, et se murent à garder tous les trous
[illegible] avec des fusils, et des lances; et quand les assiegeants voulurent
[illegible] les sortes, il ne le purent pas; ils tournerent aussi quelques
[illegible] de canon contre cette partie; ils étoient les maitres des
[illegible] poudres; mais les boulets, et balles étoient au pouvoir du
[illegible] Roi, [illegible] s'aviserent par l'esprit de chercher quelque autre
[illegible] soulagement. Ils tirerent neanmoins avant de faire
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] trois d'entr'eux entrerent ensuite pour cela la tête couverte. Le Roi en
eut une grande extreme; mais il ne bougea pas. Le bruit du canon
fit découvrir tous les Ministres du Dehors et tous en place avec leurs
[illegible], qui trouvant tout le dehors du Palais tranquille, ne purent
pas deviner ce qui faisoit le tumulte au Dedans, et se contentoient
d'allumer du feu, et de garder le dehors. Les assiegeants auroient pu finir leur affaire en mettant le feu au corps
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] librement; mais ils regrettoient tant de richesses, dont ils croyoient pouvoir s'emparer d'une autre façon. Enfin ils perdirent
tout la tête, en [illegible] s'amuserent toute la nuit, qu'à
[illegible] à ne rien faire, et le Roi fut averti un peu avant
le [illegible] qu'il n'y avoit point d'ennemi Dehors, et que Dedans

[illegible] mal armés avoit tout cela: on fit entrer plusieurs centaines de fusiliers, après leur avoir distribué ce qu'il faut pour les fusils ce n'est toujours avec des fusils sans pierre, et dans nombre [illegible] nombre d'hommes dont la suite au tour du palais. et à revoir avec le jour paroit le Roi-lui même descendu, et ceux de Mr. Crispin de laissèrent tous prendre, ou eventrer sans resistence: Gibrapor trouva le moyen de s'evader, mais on le chercha tant et par tout qu'il fut aussi découvert vers le soir [illegible] qu'on lui permettoit [illegible] [illegible] [illegible]

* é peuple l'appelle toujours le vieux Quartier Ville neuve.

Cette nouvelle Ville est tout à fait quarrée, à un grand mille de chaque coté: elle a un étang au S. près du mur, la riviere au nord en est plus éloignée, et les deux autres coté en sont entourée d'une large route: le terrein au dehors est inégal, il devient fort de glaise le Fauxbourg, qui est à l'Est, est du double plus grand que la Ville: et le Fauxbourg de la Marine est de

[illegible]

[illegible] Dames

[illegible] à l'Isle de Lidadeira, mais le Roi avoit mis toutes ses [illegible] avec les trois quarts et demi des habitans d'Elva a [illegible] s'attendoit tous les jours à cause de l'air mal sain de la nouvelle Ville et des maladies qui y regnoient, que le Roi seroit [illegible] e mode avoit raison de [illegible] étoit toujours bien porté, ne changea pas peu à peu à peuples la nouvelle capitale, et l'ancienne [illegible] Jour, en jour plus deserte. Le Devant du Roi en [illegible] abattu toutes les portes; on avoit arraché les colonnes et [illegible] riviere près du mur au dehors

vir, que si l'ennemi l'avoit pillée, et saccagée. Il étoit sûr, que

une expedition contre l'

ver du Royaume. Les Barmas ne s'étoient point mêlés de cela

Inara pouvoit songer à profiter des divisions d'Arakan pour

Ils étoient commandés par le Général qui

le grand Roi, qui de Juillet jusqu'à la pleine lune de Nov. ou

m'avoit vu à une armée de 10000 hommes; mais la revolte

ils étoient à Prom, à Donabew, à Syriam, à Rangon, et le Bigou, et faire Roi leur

ns étoient dans le Rendez-vous pour le 8. 7bre 1763 à m

soir ils entrerent dans la Ville sans la moindre resistance, ils
surprirent le gouverneur, qu'ils tuerent; mais les autres abandon
ns eurent le tems, et le moyen, quelques uns de se cacher
[illegible]
du tumulte, et du feu que les Negres avoient mis à la
ison du gouverneur, qui etoit de bambous aussi bien
e plus part des autres, et d'où le feu se communiqua aux
utres contigues, et en consuma une trentaine. Ceux environ
les Negres resterent à garder la ville [illegible]
d'une forte Palissade de grosses poutres contigues de deux
[illegible]
* m. p.
[illegible]
[illegible]
[illegible]

*je le nomme Boûcon Baron-satein, Seigneur de Bâon ainsi qu'on le nommoit communement du nom de la ville de son appanage: mais il doit à cette heure s'être donné, selon l'usage, un autre nom magnifique.

G

Sakein* a été heureux, mais cette Province lui [illegible]

G [illegible] Thouard,

foire et [illegible] des Rois.

[illegible] exotique annuelle [illegible] sur le pouvoir; mais il ôte aussi, quand il lui plaît, des terres à ceux, qui les ont possédés de pere en fils, depuis un tems immémorial, pour les donner à d'autres: c'est ainsi que le Roi Jacques me donna environ deux cent toises de terrein tout à l'entour de notre église de Cléon, à la charge que nous jurions dans tout cet espace là indépendants de quelque juridiction, que ce soit: je ne me suis bien gardé de m'engager au terrein, car le droit de propriété est trop sacré, et les Chanoines n'entendent pas parler comme nous, pensent pouvoir [illegible] la juridiction du terroir, et j'ai fait [illegible] arrachent les marques, et les termes [illegible]

…t ce que le chef ordonne, on accorde bait à … …
… en sus ce tribunal puisse seulement modifier ou annuler
du Roi, mais parceque le Souverain lui-même a besoin d'être soutenu
… de justice, et des tribunaux. Il y a aussi
… un Auditeur, qui fait que écrit son rapport de tout au Sultan
… écrire et vérifie. A la cause concernant au
… ou comme ou concernant particuliers de ce qui intéressent le sont
… une clé ou tous les feuilles de papiers sont cousus
… Turque est deux bouts, sur la quelle est écrit l'ordre en
… ces arbres sont censés émaner immédiatement du
… et tout le monde doit baiser la tête. C'est alors celle sous
… de soudaude, mais écrite en caractères bizarres. Donnée par son
… manière ou Sultan au nom de tous. Ces ordres ou tous
… revêtus de ces formalités doivent aussi porter
… près la mort du Roi, à moins que le successeur ne les révoque
… ce qu'il ne manque pas de faire à l'avènement des mouvements
… et Grilles et Grilleuses, qu'il est bien aise de donner à ses
…

… …
… …
… …

[illegible]

[illegible] Tout le Royaume a un grand respect pour [illegible] on veut appeller de tout autre Tribunal à celui-ci, et quand ses jugements, et ses arrêts, qui s'étendent à tout le Royaume, sont respectés, et ont vigueur, l'Etat est censé être en sûreté: au contraire, lorsque, comme du tems de Zinguzâ, les ordres d'un favori, ou d'une concubine du Roi, ont plus de force que ceux des [illegible]

[illegible] On dit que [illegible] Islamquitokû [illegible] grands, on entend les quatre premiers, avant que j'aie pu pourroit aussi les nommer les quatre de dehors, car [illegible] a 4 autres appellés Atoen-woru, savoir grands du Devans, qui sont les Juges Souverains du Palais, et comme les Conseillers intimes de Majesté: anciennement [illegible] qu'un, mais à présent ils sont 4, et s'ils cedent en honneur aux quatre de dehors, ils [illegible] plus de pouvoir, car ils sont toujours auprès du Roi, les grandes affaires passent par leurs mains, et le premier d'entr'eux est presque toujours le Beau-pere ou quelque allié du Roi.

Après les Antoën-woru, on doit compter les 4 Prefets sur les parties du Royaume Septentrionale meridionale de-[illegible] sur lesquelles on les suppose avoir du tems des [illegible] pour centre Dagan Abo [illegible] d'autorité de sa [illegible] regarde plutôt les lieux que les personnes; et elle devoit être [illegible] grande aux [illegible] lorsque le [illegible] étoit petit, et qu'il n'y avoit pas tant de Divisions et subdivisions: il arrive tout [illegible] dont les fonctions se croisent, et se choquent

[illegible] au lieu d'un [illegible] [illegible] [illegible]

dans la capitale [illegible] et un autre, chez [illegible] plus que chez nous ce ne seroient des petits vouragans et qui [illegible]

[illegible] ordinaire aux [illegible] veuve et raisonnable : elle est un peu plus venale, mais au bien plus prompte que chez nous. Toute les [illegible] mangeant le lappet, qui est une espece de gros the [illegible] et d'une odeur forte. Si les deux parties ont mangé de ce [illegible] le lappek le contrat ou le procès est fini irrevocablement et sans appel, mais [illegible] celui qui perd [illegible] ordinairement de le manger : le juge le force à le faire, mais alors il a droit d'appeller, et cela jusqu'à deux fois ; dernierement [illegible] dans les procès est de se mettre [illegible] un petit livre [illegible] ou d'imprecations contre le menteur, on y invoque les Natts, c'est à dire les Esprits de l'eau, et de la terre, de l'air, du feu et de tous les [illegible] un parjure et conjure d'être les vengeurs du parjure : si dans les trois mois d'après le serment il arrive quelque malheur à celui, qui l'a donné, ou à sa maison, [illegible] faute, et l'adversaire peut [illegible] intrigants ne peuvent rien prouver par des temoins, [illegible] donner ou d'accepter le serment en [illegible] celui qui [illegible] soit femme, doivent se plonger tout entiers dans l'eau demeurer pendant un certain temps celui qui se leve [illegible] le signal, a perdu. Pour un peuple superstitieux, et crédule comme les Barmas, cette épreuve [illegible] son effet ; car on leur attache à chacun autour du cou une [illegible] pleine d'imprecations, et on leur insinue, que celui qui a

* [illegible] le serment en [illegible] Du point le petit Niame, qui est le [illegible] Dont on parle ici.

[illegible] coupables, se [illegible] pour prêt à l'avouer et la crainte qu'ait de se trouver convaincu dans eux, qui ne sont pas encor des francs coquins, doit faire imaginer des choses semblables, et pis encore, et les forcer à sortir de l'eau bien vite; et ma crainte réellement quand ce sont les adversaires eux mêmes en personne, qui font l'épreuve; mais malheureusement [illegible] présent de leur dire d'aller plonger à leur place; et la victoire est si douteuse pour la vérité, on pour l'innocence qu'il vaudrait mieux la faire jouer aux dez, qui du moins ne peuvent pas être soudoyés. On va à cette épreuve avec grande [illegible], et solennité; et la partie qui revient victorieuse, voit revenir tout à l'entour et tout le voisinage du trait de son triomphe. Une épreuve ridicule est celle de mâcher, et [illegible] du riz cru, et de cracher en se mirant la bouche dans l'eau, qu'on a rejetté dans une tasse, si elle est mouillée ou non mouillée, ou non: dans le premier cas on a perdu; et l'on a gagné dans le second. Il y a une autre épreuve, ou purgation dans les affaires criminelles, qui a été en usage quelque fois encor parmi [illegible]. C'est de faire plonger le doigt dans [illegible] l'eau, ou en plomb fondu; et pour être absous, il faut le faire à peu près, comme si on le plongeait dans de l'eau froide. L'autre épreuve la plus remarquable est celle de la terre, [illegible] varie aussi c'est la même à [illegible] on fait [illegible] on prépare la profondeur sur un petit [illegible] sur le bord de deux tonneaux: on dit [illegible] et

et des exécutions hors d'Oua, où plusieurs malheureux semblables [illegible] et vivaient comme ils continuent de faire à la nouvelle Ville [illegible] Devouilles des juriscons, dont ils sont obligés de [illegible] vres à la Riviere, après les avoir gardés exposés au moins trois jours, et quelquefois jusqu'à dix jours, ainsi qu'on en a gardé [illegible] une à la fois après l'affaire de Chiaggon: en [illegible] á meurtre s'étendoit fort loin: ce qui dans un autre pays auroit causé une peste. La calomnie doit être punie de la peine du talion; mais quoique très frequente, elle est toujours si cachée, ou masquée, qu'on n'entend presque jamais qu'on en ait puni en justice un calomniateur. L'adultere a été severement puni quelquefois, mais la tolerance de la malheureuse et du divorce fait, qu'on le punit rarement [illegible] tolerance des sujets: mais sans mutilation, comme autrefois. L'assassinat le meurtre n'est presque jamais vengé par la mort à moins, qu'il ne soit accompagné de circonstances [illegible] le meurtre [illegible] autre chose, qu'a servir d'exemple au peuple. S'il est vrai, que le meurtre est très rare dans tout le pays: on le previent en établissant par des amendes proportionnelles toute offense, parceque, coup, blessure, et jusqu'aux grandes injures, se reparent par des plaidoyers: ce sont là les revenus des petits cadis, ou juges: et ils y veillent attentivement, en sorte que les Bacs [illegible] très faibles [illegible] meurent pauvres: ils savent et les mains sur tout ils savent bien les contenir.

[illegible] pour faire avouer aux [illegible] leur crime, et leurs complices on les [illegible] ordinairement à la torture avec un [illegible] de ceux [illegible] ordinaires. mais pour des crimes de lèze majesté [illegible] d'autres tribunaux

[illegible] genre de mort pour les femmes criminelles, est de les precipiter pieds, et mains liez, au fond de la riviere. [illegible] crimes on fait l'honneur de les anoblir à coups de [illegible] et à tous les autres pour quelque [illegible] on ne fait, on ne fait, que couper la tête, à moins que le Roi [illegible] autrement, car pour celui qui a le malheur d'être [illegible], et de deplaire au Roi, il n'y a point de regle: le Roi fait scier, hacher, et tout ce qui lui plait, ou fait faire manger quelqu'un tout vif en sa presence par des [illegible], ou autres, ou [illegible] leur jete au Roi, ou arrache à [illegible] avec les dents des morceaux de chair, et les mâchent ou avalent, jusqu'à ce que faisant horreur au Roi même on le fait derober à ses yeux. Ordinairement les loix, et les juges regardent, et font respecter la vie, et les biens des hommes, mais le Roi se reserve [illegible] crimes, dès qu'un sujet [illegible] de mauvais traitez, ou mis en prez pour lui, et si le Roi [illegible] veut absolument avoir que ce autres soient plus

[illegible] plaintes, qu'à la cruauté [illegible]
[illegible] et de leurs cruels. C'est pour celà [illegible]
[illegible] par [illegible] [illegible]
au fer et au feu.

(C')n auroit tort neanmoins de plaindre ce peuple comme malheureux, puisqu'il ne croit pas [illegible] il se plaint [illegible] murmure de son gouvernement ainsi que font tous les peuples du monde, mais c'est une relation avec à [illegible] qu'il a vûës, ou dont il [illegible] avec [illegible] autres peuples, il se tient pour le mieux gouverné [illegible] pour le plus heureux. Et vraiment si les Barmas [illegible] les peuples les plus policés en envoye aux [illegible] une sur son propre terrein du service qui lui enleve [illegible] mener, parce que son dessein seroit [illegible] [illegible] vaisseau, qui n'a de quoi payer; qu'[illegible] qu'on enleve des hommes, et on les force à [illegible] qu'on paie, [illegible] à [illegible] à [illegible] de leur pays, et selon [illegible] quitte le service [illegible] [illegible] de les Barmas, savoient dans [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] ouvrez le Code [illegible] pour y voir [illegible] et du [illegible] pour en faire des Citoyens qui [illegible] tout sans [illegible] tout et devancent chaque fois [illegible], qui ne peut s'empêcher d'être plein de Zèle et d'étonnement pour cette espece d'anéantissement où on a qu'à songer en Lombardie, du moins, si c'eut à present, comme c'étoit de mon tems, pour voir ces horreurs, et plus encor; usqu'à Deshonorer pour rien, et moins que rien des personnes respectables, et usqu'à employer des indecences grossieres à l'egard [illegible] Mais ce n'est pas la nouveauté rend quelque fois legitime des violences telles, que la prene [illegible] autres, et que nous n'étions assujetis à rien il faut être sauvage. Il est aussi vrai, que la plus part des abus ou excès de la Ferme sont ignorés de nos Princes, qui à present eclairés, et humains sauront pour la plus part respecter les Droits des hommes, mais il n'en est pas moins vrai, que les peuples [illegible] que si les Barmas le savoient [illegible] mêmes, et si l'on ajoute à tout cela les grands nombre des voyons, que nous avons, ou que nous nous sommes fait [illegible] les Barmas n'ont pas la huitieme partie, quoiqu'ils se croyent [illegible] peuple le plus puissant, ne se trompoient pas en se croyant le plus heureux

le gouvernement Barma conserve encor son ancien caractere de gouvernement Arabe, ou de peuples errans. Le Roi, tel qu'on vient de dire, est ce que sont precisement ces Chefs Tartares, qui menant des peuples entiers d'une contrée à l'autre. Toutes les forces du Royaume sont avec le Roi, nulle place fortifiée, si non celle où demeure le Roi et s'il y en a quelque autre avec quelque apparence de fortification c'est parce que le Roi y a demeuré. Tous les Nobles, ou Grands, c'est à dire tous les Officiers du Roi, car il n'y a pas d'autres Grands, que ceux-ci, sont toujours à la Cour, ou près du Roi, hormis ceux qu'on envoye pour quelque tems au gouvernement des [illegible] et quand le Roi va ailleurs, tous le suivent sans en excepter le Lieutenant de Cour qui ne reste à la Capitale, qu'un des deux Gouverneurs, au Lieutenant de police, toutes les affaires sont suspendues et les Tribunaux même de la ville sont fermés à leur tour. Enfin il n'y a aucune taxe pour le Roi sur les terres [illegible] les ôte, et les donne à son gré et les Barmas ne travaillent la terre, que pour le [illegible] necessaire. Il est evident que cette forme de gouvernement est très defectueuse pour un peuple fixé, et attaché à son sol depuis long tems, mais les Barmas sont si entêtés de leurs usages, qu'on a bien de la peine à faire comprendre à des Ministres, [illegible] de bon sens, et amis du peuple, que il faudroit, pour le bonheur [illegible] un impot, et proportionné sans en excepter ceux, que les propriétaires ne peuvent pas

[illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]

mais il est aussi vrai qu'il le surcharge de [illegible]
[illegible] enfante au coté de l'misere la misere, qui est la source
de presque tous les [illegible] qui troublent la société

7. Différents Corps de milice: maniere de=
faire la guerre; forces du [illegible]

[illegible] Les Lansquenets* des Cavaliers du Danger, [illegible]
[illegible] corps de coté [illegible] les plus roudes et le plus [illegible]
destinées dans une action à la tête [illegible] car les armes des Lansquenets [illegible] sont dans les bâts, ou habits très épais, d'un corps de [illegible] qui s'avancent hardiment les estomiers [illegible] seulement à coups de bâtons se mirent [illegible]

Ces corps ainsi, qu'on l'a déjà dit [illegible] comme nos régiments de recrue dans différents endroits, mais chaque Corps est dispersé çà et là, et chaque allée a des hommes de presque tous les corps: là ils demeurent avec [illegible] familles à travailler leurs propres terres, jusqu'à ce que [illegible] leur tour de service, ou l'ordre [illegible] Lansquenets sont [illegible]

dans des Royaumes encor moins étendus que le leur, en entretien[nent] en pleine paix cent cinquante mille, et jusqu'à trois cent mill[e] soldats assemblés en corps, ou régiments, dans différents quar[tiers] et toujours armés comme en tems de guerre — Apparem[ment] tous ces ouvrages, que vos vaisseaux apportent dans nos contrées, me disoit à ce propos un grand Mandarin, sont le produit des manufactures de cette grande quant[ité] de soldats que vous me dites. — Point du tout lui dis-je; ils n'en font rien, ils ne les remuëroient pas. — Sont-ils donc employés à des travaux publics ou autrement à labourer [illegible] pour leur propre subsistance, ainsi qu'on emploie [illegible] dans le tems même de la guerre? — Il y cela non plus: ils ne travaillent à leur subsistance — Et que font donc tant [illegible] pendant [illegible] — Ils [illegible] à la guerre et s'y exercent sans [illegible] — Mais leurs femmes, et leurs enfants, que font-ils? — Quels femmes et quels enfants? Les soldats ne se marient pas. — Comment? ils ne se marient pas! Comment? on fournit donc [illegible] des maisons publiques à toute [illegible] — Rien de cela, il n'est pas nécessaire, lui répondis-je froidement, et qu'en font-ils donc alors, je lui avois avoué que les [illegible] de cette nombreuse soldatesque, [illegible] Mot de Cambaie, étoient des femmes et des [illegible] séduisent par tout les filles, et les femmes d'autrui — Il faut pourtant, que vos Rois ayent bien du monde de reste, pour en entretenir un si [illegible] nombre dans le célibat: — Oui: ce sont des gens de reste; ils en ont cinq, et six fois plus peuplés, que [illegible] Valre — Que ces

* [illegible] ne se [illegible] ne se Roi [illegible] ont établ[i] un [illegible] de ces [illegible] et on en tire un [illegible] [illegible] [illegible]

sont à la culture: mais est ce que on ne sauroit pas faire un meilleur usage des hommes?— Peut-être qu'oui; mais pour lui Chois quel meilleur usage, que d'avoir cent cinquante, et trois cent mille hommes, guerriers de profession, detachés de presque tous liens de femmes, d'enfants, et de subordinance: toujours prêts à exécuter leurs ordres, non seulement à défendre le pays, ~~qu'encore il ne manqué souvent bien pour~~ ~~ce non attendre~~, mais à voler aussi à la guerre par tout ailleurs, et principalement à étouffer, et prévenir les sedi-tions interieures, à maintenir inebranlable l'autorité royale, et le repos de l'état, qui en dépend. Le Mandarin parut satisfait de cette tirade de raisons, et me demanda seulement si les commandants des armées eux mêmes obéissent toujours aux Rois, et si quelqu'un d'entr'eux ne pourroit pas se servir des forces, qu'on lui confie pour devenir Roi lui même— C'est une chose presque inouie chez nous depuis plusieurs siecles: la Religion, et le raffinement de l'art de regner ont rendu cela presque impossible— J'ai dit que les Rois [illegible] pas sur ses talons, mais sur la tête: ainsi une épaule et la [illegible] grade, [illegible]

palissades, dont ils s'approchoient en jettant des traits
ce qui pouvait leur percer, ou dechirer le pieds, et les
armes; et ouvrent à coup de [illegible] tout ce
dans la ville.

[illegible] sur la riviere de
[illegible] les Salons de guerre des
Des Bourmas, et ceux des Peguans en salons au Du
leur fond n'est fait, que d'une grosse, et très longue piece
[illegible] les
sont toute [illegible] epaisseur de la mise et [illegible]
ne pas toucher à eau [illegible]
[illegible] S'[illegible] avec [illegible]
[illegible] où ceux [illegible]
[illegible] sans leur [illegible]
sauve que les [illegible] de la galatee les mettoient en
[illegible] et par ce que leur nombre, et leur courage augmentoit

tous les jours. Alaonmain avoit envoyé un Brigantin pour canoner la Ville pendant qu'il la feroit escalader de quelque part, mais le Brigantin ne fit presque rien et souffrit mal aux Deux coins de la Ville qui portoit mieux. et eux qui entendoient le canon d'un coté se croyoient [illegible] Delà ceux Levent se bien echaudés avec du goudron, et de l'huile bouillante [illegible] de sorte qu'il en mourut peu. Mais [illegible] par tout, affligée deja de la famine [illegible] de tout secours, et menacée d'assaut, et d'escalade general, qui n'auroit pas manqué, le Roi Bregnan vint au salut de ses Sujets [illegible] au Roi Alaonmain, se rendit lui même entre les mains de son vainqueur, et sauva ainsi la vie à la plus part des siens, et à soi même. [illegible]

[illegible] les Marchands de cette ville qui y [illegible] [illegible] de la [illegible] à la rade, [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] Siamois étant entrés dans la Cantonnerie, avec les Hollandois qui vont à Cambodge, y demeurèrent avec [illegible] dans la Ville pendant quelque tems. Les Chrétiens de l'Eglise Française s'étoient aussi de leur côté, mais les Barmas en même tems, qui les tenoient renfermés, entrèrent secrètement par [illegible] dans la Ville par dessous le mur, et l'on dit qu'ils y entroient réellement, lorsque les Siamois s'en apperçurent. Les Barmas alloient miner le mur d'autre part pour y faire quelque Breche ainsi qu'on avoit fait à la Ville d'Ava lorsqu'elle fut prise par la rebelle d'Martaume: pour faire cette Breche ils se creusent un ou plusieurs petits chemins couverts, jusqu'au dessous du mur: là dessous ils creusent [illegible] grand trou tout le long du mur soutenant [illegible] bois par des planches et des poûtres, qu'on enduit et [illegible] de matières [illegible] et y ayant mis le feu [illegible] soûtien venant à manquer, [illegible] crève, et tombe, ce qui pourtant ne suit pas toûjours. [illegible] dit que tout cela [illegible] Siamois et Chrétiens de l'Eglise Françoise ayant capitulé avec les Barmas, parceque, dit-on, les Siamois refusoient de continuer à leur donner de la poudre (peut-être avoient-ils raison [illegible]) et Barmas se saisirent par là c'est à dire par le Batiment du Seminaire, l'entrée dans la ville, la prirent, et la saccagerent.

Au reste il ne se donne jamais entre eux proprement aucune bataille rangée; mais c'est toûjours derriere des arbres, des remparts, des galeries, qu'ils se battent, ou se harcelent, et si quelquefois deux corps se rencontrent [illegible]

[illegible] ne savent
[illegible] ce qui se appelle la petite-guerre, et toute
[illegible] ils ont [illegible] de tactique leur est in
[illegible] les Barmas ont l'usage des Dragonne, mainon
[illegible] celui des uniformes; néantmoins les Ventres-noirs
[illegible] être considérés comme en uniforme, et ceux qui
[illegible] la marque noire tout à travers du ventre [illegible]
[illegible] le milieu ceux [illegible] qui l'ont au côté gauche
[illegible] la cuisse, et ceux qui l'ont au droit, se mettre
[illegible] la route

[illegible] jamais porter la guerre
[illegible] leurs armes [illegible] ne la font guerre, mais pour le détru
[illegible] [illegible], Bœufs, moutons, et par là ils se mettent
[illegible] [illegible] [illegible] subsistance; Ils coupent presque
tous les arbres fruitiers, surtout les Cocotiers, dont l'amande
du coeur est très bon à manger; et c'est pour cela, qu'
il n'y a que de nouveaux cocotiers dans le pais, tant
en eaux, qu'en bois, parce que les Bréguans les premiers
en suite les Barmas en détruisirent tous les anciens

Après tout ce que les Barmas ont fait et
[illegible] à l'entour on seroit porté à croire, qu'ils
ont un courage à toute épreuve; ils en ont sans
doute plus qu'aucun de leurs voisins, et les succès, qu'ils

ont eu jusqu'à cette heure, leur font croire, qu'ils sont en état de pouvoir se mesurer avec quelque nation du monde que ce soit; mais au vrai, naturellement ils n'ont pas beaucoup de courage: ils craignent d'aller à la guerre presqu'autant qu'au supplice, et ils font tout ce qui peuvent pour s'en exempter. D'autant plus que leur pais est, que toute mort violente est inseparable d'une malheureuse transmigration et lorsqu'on fait une forte recrue pour s'opposer à l'ennemi, qui entre dans le Pays, on fait écarter et l'ennemi et les recrueurs, [illegible] cacher dans les forêts, avec tout ce qu'on peut emporter. Les chefs, et principaux Mandarins seroient avoir un courage superieur, mais dans la plus part ce n'est proprement, qu'orgueil, et ignorance [illegible] qui à être endurcis pour devenir souples, et rampants comme le dernier des esclaves

Les Bonzes ont eu des mots relatifs à la terrible discipline, qu'Alexandre avoit introduite qui faisoit que les Barmas craignoient bien moins l'ennemi, que leurs propres [illegible], aux quels Alexandre avoit ordonné de ne pas epargner la vie de ses soldats, et de les contraindre vaincre, et plusieurs des Generaux [illegible] furent le chaine, et d'autres la tête coupée, non pour cause de lâcheté mais pour n'avoir pas vaincu [illegible] devoient suivant [illegible] resté à arriver aux, [illegible], qu'on leur [illegible] et on poussa la rigueur jusqu'à tuer celui, qui [illegible] le dernier à s'embarquer, ou à se mettre en marche

On pourroit ajouter comme une marque de lâcheté

[illegible] les Barmas mandarent [illegible]
[illegible] le Barma, ne se jettant [illegible] les armes, prat-
[illegible] et s'appliquant [illegible] ne se feroit pas quelque [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] les plus braves de l'Europe, et
[illegible] [illegible] par leur Situation entre le Barma en
guerre, et le Barma en paix.

Enfin les Barmas craignêt trop le feu, en
sorte que dix fusiliers mettront en fuite deux cent Barmas:
cela n'est certainement une marque de peu de courage,
et c'est apparemment pour cela, que les Barmas n'ont
[illegible] [illegible] s'accoutumer à manier le canon: jusqu'à
[illegible] present, ce sont des Etrangers, qui ont servi des Cano-
[illegible]iers, et qui à l'exception d'un seul, ne valoient
[illegible] guerre; mais depuis l'Ambassade de Miagun
[illegible] sont leur Canonniers, et le Roi veut accoutumer
[illegible] [illegible] Barmas [illegible] je ne croit pas qu'il y en
ait [illegible] [illegible], qui entende la moindre chose
de tout ce qui appartient à l'artillerie, et au reste de
la pirotechnie militaire. La plus part des canons de fer,
dont le palais est rempli, sont sans affuts, et chacun [illegible]
[illegible] une marque [illegible] [illegible] à [illegible]
[illegible] [illegible] Anglois auroient certainement le Roi [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] à jamais tout la guerre
avec plus de 40000 mille [illegible], et [illegible]
fait, car [illegible] [illegible] tout le Royaume même à
present, que le Pegu en est une Province: tout ce que
le Roi peut mettre en pied, et envoyer à la guerre.

sans passer le Rhin, ce serait avec à peine mille hommes. Cependant ~~Cependant~~ car tous les corps de milices, dont le nombre paraît, ne montent pas ensemble à 15 mille hommes et les régiments de différents rôles, il y a tout au plus les canonniers sont environ 10000 hommes. Les cavaliers ne montent pas à trois mille, et si pour Cavalier on entend proprement le soldat, qui a un cheval de service, il ne va pas à 500 chevaux de fer, et les chevaux morts ne se remplacent pas; plusieurs négligent même d'entretenir en tems de paix, ou de remplacer leurs chevaux. Les Cuirassiers sont 500 à peu près; les archers montés et les Lanciers autant. Lors donc qu'on arme plus de 12000 hommes, il faut prendre des Gens, c'est à dire des Laboureurs à bras, qu'on arme de sabres, et de lances dans le commencement de leur levée; l'Infanterie s'il sont en grand nombre, et dont on tire quelquefois un corps de cavalerie, ne sert qu'à poursuivre l'ennemi déjà mis en déroute; mais s'il faut prendre 25 ou 30 mille Gens tout le Royaume en est épuisé car il s'en faut beaucoup, qu'il soit peuplé en raison de son étendue.

Toute la population de ce Royaume ne passe pas douze millions d'habitans dont deux cent mille environ sont des familles ~~amoudanes~~, c'est à dire attachées, comme j'ai dit, pour toujours au service de la guerre, car les Bringuis [illegible] Cavaliers [illegible] Infanterie [illegible] Carmat, [illegible] pour [illegible] Gens à bras [illegible] [illegible] [illegible]

* [illegible] que 2000 * ames, fournissent à present 150 fusiliers, or puisque toute la somme Des soldats est environ De 15000 les veritables Sentinies au service De la guerre doivent [illegible] les Rois, et les habitants des villes, qui à ce que j'ai [illegible] que les Amoudanes, font à peu près avec ceux-ci la somme De Deux millions D'habitants.

Ce qu'il faut remarquer, est, que les Banians ne sont, que le tiers environ De ce nombre là. [illegible] reste est composé D'autres nations assujetties, trans portées, ou introduites D'elles mêmes à peu près à peu; et la plus part, sçavoir les Pegouans, les Cassais, les Siamois, les Chinois, habitant dans l'enceinte [illegible] ne paroissent pas s'en defier, que dans le temps seulement des revoltes. Le Roi d'à present vient [illegible] De donner ordre, ou de faire rapeller [illegible] tous les veritables Banians, qui existent dans le royaume, pour en savoir le nombre: je ne sai pas, [illegible] si cette entreprise, il y a apparence, que pour le [illegible] on en enregistrera le nombre: je ne sai [illegible] plus par quel reglement il tâche De pourvoir, si il sera relatif au grand nombre De nations étrangeres qui sont dans le Royaume. Mais quelque reglement qu'on fasse, on ne mettra pas le Royaume en sûreté ni au dedans, ni au dehors, tandis qu'on a la mauvaise

Pegouans, et de ceux qui habitent dans les autres villes maritimes

Siamois, qui demeurent à la Capitale, et y font un petit commerce, ne vont à part non plus que ceux de

politique de qu'on ait rassemblé dans la ville Royale sous prétexte de les faire servir à [illegible] de guerre, ou esclaves, Siamois, et Laüan, qui se multiplient toujours prodigieusement, et ces derniers, et qui sont toujours animés, et prêts à se revolter, ou à se joindre à un ennemi étranger si jamais il en arrivoit, ce qui pourroit couper encore une bonne partie du Royaume, au lieu de les disperser parmi les Birmans, ou Laüan en changeant les terreins.

Il est étonnant que [illegible] Birmans entourés d'ennemis de toute part, ignorant absolument ce qui se passe au dehors se croyant toujours à la garde des frontieres en poste, que si [illegible] ennemi venoit fondre sur eux, il se rendroit maître d'un quart des Royaume avant qu'on eût rassemblé du monde pour s'y opposer: on garde depuis long tems 1500 hommes à Zemmai et à la frontiere 150 lieües à l'E.S.E d'Ava, vers le Zandapori, mais on les oublie quelque fois de maniere, qu'ils s'en reviennent d'eux mêmes chez eux. On garde aussi un millier du côté de la Chine à Kiouton, qui ne sont bons, qu'à gener, et vexer les Marchands Chinois tout à l'entour à l'Est au N et à l'E [illegible] petits parcs construits appellés Zaboat, de différents nations, qui devroient défendre les frontieres, mais ils sont trop foibles, et au contraire les premiers à se joindre à l'ennemi, et à grossir ses forces le Royaume, et ses côtes maritimes sont encor plus exposées. Le Roi avoit envoyé à Martaban cinq cens hommes pour y tenir tête à tout evenement sur

[illegible] les Peguans de se soulever, et de prendre Rangon le mois de Octobre de l'année passée, ainsi que je l'ai rapporté; et si les Barmas de Rangon avoient attendu le secours des 300 hommes, Rangon, et tout le Peguu ne seroit plus au Roi d'Ava.

Ce qui a fait le bonheur des Barmas, c'est la faute, que les Peguans commirent d'abord à ne pas songer d'aller par pigueti, ou divisions, surprendre chez eux tous les Mandarins, dont ils connoissoient très bien les maisons, et de se rendre maîtres en même temps de toutes les portes de la Ville, pour empêcher, que personne n'en sortît; pour lors il est clair que le renfort de leurs [illegible] batteaux seroit arrivé avant qu'aucun Barma pensât à marcher au monde pour reprendre la Ville: ils auroient tué ou au lieu de leur brûlalement le Gouverneur, et l'en brûlant la maison, se [illegible] de lui, et des autres officiers Barmas et en gardes pour réduire les Barmas de Sorte à leur parti. Ce que les Peguans devoient faire aussi tout de suite après s'être emparés de la Ville, étoit d'armer tous les vaisseaux, qu'ils avoient pris, d'en mettre un à chaque porte: c'est à dire à Bamin, à Martaban, à Tavay, à Merqui, en même tems, qu'on y envoyoit du monde par terre, mais sur tout d'envoyer dans de gros batteaux vers Prome un, ou deux mes armés, escortés de quelques galeots de guerre (Ces galeots servent très à propos; néanmoins encor d'autres bâtiments suivant

Tout ce paragraphe doit être supprimé.

remonter la Riviere jusqu'à Ava, principalement depuis Juin jusqu'en Octobre) il falloit placer à la pointe de Saijâ une batterie, et d'autres ailleurs, et cela fait, tous les batteaux des Barmas, qui seroient descendus incessamment auroient eu le même sort, qu'eurent ceux des Peguans au Pont de Rangon. La prise de Dié, ou Prome étoit d'une trop grande importance pour les Peguans, pour qu'ils n'eussent pas dû y penser immediatement après la prise de Rangon: une troupe de 50 hommes envoyés par terre de Rangon à Prome grimperoient dans la route de façon à arriver à Prome en nombre de 3. ou 4 mille. La ville de Prome est d'environ trente mille habitants mais toute entiere ouverte, sans defense, et sans armes; et le plus au moins des habitans sont des Mahometans, Siamois, Chinois, Calambayes, et autres, dont les Peguans auroient pu disposer en faveur des Pagodes par leur situation, et leur briques offroient aux Peguans des lieux très commodes pour s'y fortifier, et pour s'y soutenir contre les Barmas, jusqu'à ce qu'ils fût arrivé par eau le secours d'un, ou deux batteaux chargés de munitions de guerre; et alors toutes les forces Barmanes auroient été arrêtées là. Les Peguans n'auroient pas oublié non plus d'occuper les côtés de la ville de Prome-ci, pour couper aux Barmas encor de ce côté-là toute communication avec le Roi: mais il étoit encor plus important de surprendre Tsiang avant que les Barmas y eussent rassemblé les gens de la Campagne,

car c'est une Ville murée. Dont on ferme les portes chaque nuit et où l'on garde des Magazins de riz, comme à Bengale; Quand à Siberqui même, mais il y a toujours assez de riz pour nourrir tout le monde pendant quelque temps; mais il importe aussi de ne pas tarder à le faire si cette ville est prise, car on y fabrique pour le Roi, et peut avoir une libre communication avec le sien. D'où les Peguans auroient certainement le moyen de faire venir des secours et être aidés encor des Siamois. Sans la flotte, qui fait leur force, les Peguans auroient certainement tout le plus, et la guerre dureroit encore entr'eux, et les Barmas; mais ceux-ci ont tout l'avantage pour eux; car maîtres des ports maritimes, ils en auroient tiré toutes les provisions, et surtout des munitions, et plusieurs des Etrangers, qui auroient reçu des vexations et des injustices de la part des Barmas, se seroient prêtés de bonne grace à donner aux Peguans et surtout les Français auroient de pouvoir saisir l'occasion qu'ils souhaitent depuis long tems de s'établir solidement au Pegou, n'auroient pas manqué d'aider les Peguans et de les faire rentrer à leurs Domaines.

La pauvreté de Rangon, et des autres villes, ou l'entrée de ces côtes, a sauvé jusqu'à présent de la rapacité Européenne, mais Dieu sait, si on s'est approché, au Pegu non tel qu'il est actuellement, mais tel qu'on pourroit le rendre en très peu, est un des meilleurs pays

du monde, il paroît, qu'on y forme deux projets: les Anglois en font mesurer * le chemin. Devoit-il, selon l'Usage et son Droit, que si dans cette course ils venoient à perdre le Bengale, ils auroient tâché de s'en dédommager avec le peuple [illegible], s'ils accordent fort bien, d'autant plus, [illegible] commerce, et de [illegible] dans l'Inde [illegible] leur est absolument nécessaire. [illegible] établissement solide, et quelque port; et plus encore s'il est vrai, qu'on va rendre Pringuemale aux Hollandois: les Français chassés du Bengale tenterent autre fois de s'emparer de Sirieum; mais ils y prirent si mal, qu'ils furent massacrés presque tous [illegible] commerce [illegible] comptoir d'Orlende [illegible] tous les chefs auprès de Surate [illegible]

* par des Indiens

[illegible] il est pourtant bien [illegible] les autres [illegible] l'on voit une espece, qui [illegible] l'on croit troubler un peuple inconnu [illegible] sa vertu naturelle, [illegible] nous [illegible] appuie, que de nouveau feu, la tyrannie des peuples, aura fait des progrès au [illegible] tout le reste des [illegible] l'irreligion, qui le fomente, et le perpetue. Mais puisque il seroit en vain, qu'on voudroit arrêter [illegible], et la injustice [illegible]

[illegible] sur le rang de la naissance et de la richesse, et ne tient [illegible] sur l'opinion que l'on a [illegible] et des vertus.

8. (O)pinion et pratique des Barmas à l'egard des distinctions d'honneur et de condition parmi toutes les nations du monde (i en excepte les sauvages) il n'y en a, je crois, aucune, où il y ait moins de difference de conditions, que dans la Barmane. les Prêtres, et les Mandarins sont les deux seuls états bien distingués, et honorés ceux-ci par necessité, et parceque l'ordre le veut; ceux-là par un sentiment de Religion, pretendant par là rendre hommage à la vertu, ou à l'apparence de vertu. je parle aux Mandarins prosternés en tacouret, et les mains jointes, et il ajoute pour les Talapoins une triple inclination avant, et après, telle qu'on la fait à l'Empereur de la Chine. Mais une loi, que les Talapoins mettent en usage (et qui peut autoriser) et par la Barmane oblige un homme de tout état de sa charge, ils sont confondus dans la foule du peuple, et ils ne tiennent de consideration, que autant qu'ils ont d'experience, ou d'attribut les richesses, qui mettent par tout tant de difference entre les hommes qu'on ne peut dire, sans, et [illegible] [illegible] à un dit [illegible] [illegible] et [illegible] ne mettent que [illegible] [illegible] menacera bien un riche voisin, cela doit être; mais il n'a pas la moindre [illegible] [illegible] parce qu'il est bien monté, et [illegible] le Savetier va de pair

* homme de la dernière Caste, ou Tribu des Malabares très mepriséé des autres Castes.

mais non seulement ceux qui ont droit à [illegible] mais encor ceux, qu'y viennent pour le commerce, vont en grands calessons, et avec une très grande simplicité; ce qui on est étonné de ne pas trouver dans les colonies, principalement là où l'on fait plus grand cas, ou à François Dès il y a pourtant dans tout le pays une espece de noblesse par descendance, et vraiment noble sans en avoir même, mais qu'on reconnoit à peine pour tels à leurs actions. Ce sont les Orgos, et Seigneurs c'est à dire les Chefs des Aldées: ils sont les juges-nés, et les exacteurs ordinaires de leur District, ou territoire: leur noblesse est, pour ainsi dire, [illegible] de l'ancienne Bourgade et avoit être antérieure à la Domination [illegible], cet honneur n'étoit, que passager et éphémere, les seuls Orgos conservant [illegible] leurs en fils, et si quelqu'un d'eux est puni de mort pour crime de leze-majesté, le plus proche de la famille lui succede: on pourroit donc croire que les Orgos exerçoient à peu près ceux, qu'ils sont à present, donner [illegible] * aux sa peuplade a part, lorsque les [illegible] et est à dire, les Barmas [illegible] du Pays, qui les laisserent continuer, en se contentant de donner seulement à chaque Bourgade un Chanqueur, ainsi qu'on l'a dejà dit toûjours pratiqué. Si quelque chef de la famille s'établit dans le terrein du Roi, ou sur le Roi [illegible] il est le Vizo ou Orgo de tous ceux, qui viennent demeurer, et son fils [illegible] quelque [illegible] endroit avec le tems devient [illegible], ses descendants en seront toûjours les Orgos, ou Chefs ne

* 6258 Vizo signifie Vieux-Seigneur

[illegible] sur les [illegible] mais les autres [illegible] [illegible], que les Heros et [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] soucient [illegible] de pareils titres; mais dedaignent, au contraire de dedaigner de se mêler du gouvernement se tiennent tranquilles dans leurs villages à cultiver à leurs usages domestiques, ou villageoises et à travailler les leurs propres [illegible] si honorable [illegible] Colons, qui exercent quelque metier lucratif, quittent dans le tems des plaies le metier, et le grain, pour travailler leur terrain, et [illegible] eux mêmes chefs des Colons, sans se donner aucune dist[illegible] Vaudarins, travaillent leurs vitieres comme les autres.

[illegible] et titres, et des noms d'un [illegible] tout-à-fait Different des precedents [illegible] ambitionnent honorent generalement [illegible] etc. fondateur de Pagode, [illegible] vertigue pour les voyageurs, un chemin, un [illegible] un etang, une [illegible] une Pagode, un Choo sont des monuments d'honneur [illegible] ces qui les entretiennent ou font reparer [illegible] surtout du nom indiquant son ouvrage, et estimé à proportion [illegible] tout cela est fondé sur le Dharma, sur leurs [illegible] et des maisons, et des palais d'or, et d'argent dans [illegible] grande, et d'autres grandes recompenses, selon la [illegible] [illegible] ne travaille publiquement à vaincre [illegible] faire de vieux, que d'ambition: car il n'y a [illegible] parmi les Barmes, qui ne souhaitte de s'attirer par [illegible] bien fait public, de l'estime et de la consideration [illegible] mourir ignoble que de ne s'être pas fait un nom pendant sa vie, ce qui fait qu'au lieu que chez nous on travaille à amasser des biens, et à vivre pour les heritiers, c'est à dire pour

[illegible] fainéants. le [illegible] pour le [illegible], et [illegible] gavon de laisser quelque chose à ses enfants [illegible] toute primogeniture, etant inconnue chez les Barmas, [illegible] tous à peu près également les biens [illegible], Chacun se marie, se trouve plus pauvre que son Pere, et [illegible] comme lui. De Defia Gem[illegible], et les Suivas, ces Negres [illegible] ennemis du luxe, [illegible] ont aussi [illegible] la pieté, et l'ambition du peuple, qu'en procurant des [illegible], et des commodités au Public, elles servent à y maintenir la frugalité. C'est dans ces Kaonmas publics [illegible] est servi un repas [illegible] en Depense, et à [illegible] tout le luxe possible; car pour tout le reste la quantité d'argent leur est fort inutile; c'est aux Dedicaces, ou Encenies, que le Souverain Depense en fêtes et en [illegible] presqu'autant, que dans le bienfait même, et ceux qui ne peuvent pas [illegible] grandes choses, cherchent à se faire honneur de leurs petits en donnant quelqu'aumone au banquet public; et Kanzon retentit tous les jours de quelqu'une de ces fêtes religieuses, que les particuliers donnent tour à tour; et au moyen des quelles ils se maintiennent toûjours pauvres, et gais.

L'esclavage [illegible] est connu chez les Barmas si pourtant on peut appeller esclave celui, qui a proche infiniment plus de son maître, que nos Domestiques [illegible], de nous; et qui non seulement peut se racheter

avec humilité; mais encor aspirer à des places honorables dans le gouvernement les premiers degrés, si les Gouverneurs, et le Roi les laissent à ceux, que les ont emmenés, sont regardés comme esclaves à jamais; ainsi que les enfants nés [illegible] la maison, [illegible] esclave; mais s'ils sont maltraités, et mécontents de leur maître, ils sont declarés libres, si le Maître est vraiment dans son tort, en rachetes [illegible] quelque [illegible] par compensation, mais s'il est [illegible] esclave, qui à tort, les traits de la justice en cherchent leur rachat: Bien souvent le maître par le même avoit, qu'il a sur ses propres enfants avec ses esclaves par cette une tête vaut plus de 100 roupies, mais jamais ne doit valoir moins de 50 * Ceux, qui par accident se rendent un notamment esclaves, ainsi que ceux qui sont vendus par leurs maîtres ou parents, doivent plutôt être traités comme engagés que d'argent que comme esclaves ainsi ils n'sont jusqu'à ce qu'ils doivent, ou ce qu'ils ont coûté, et ils sont libres mais de quelque façon qu'un homme soit esclave, son maître le traite. Ses fils, les enfants du maître [illegible] appellent, que du nom de frère, il mange et travaille avec eux il les suit et en est servi; et s'il est d'un certaine âge, on a pour lui bien des égards, et on le traite ordinairement à la même: car parmi les Barmas l'âge donne des droits reels, en sorte que les jeunes ne s'avisent guères de découvrir dans une assemblée d'Indiens, et ce qu'ils savent ne bien rarement par complaisance Kiacondegâs, quoiqu'ils ne le soient point. Enfin, pour entendre un esclave il est très fréquent de voir le maître faire d'un

* 25 [illegible] corps d'une femme

esclave son gendre. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si les Barmas, qui aiment passionnément leurs enfants, se les vendent entr'eux, ou les engagent pour en tirer quelque chose, car ce n'est ordinairement, que contre des Esclaves; et sous un gouvernement bien sûr, qu'ils y seront aussi bien, que chez eux ---, Dieu à Dieu, que les Esclaves furent aussi bien traités dans les Colonies Européennes à l'humanité; faudrait il renvoyer l'Anglais, et le Français recevoir des leçons chez les Barmas?

9. De la Religion et moeurs des Barmas.

Je ne dirai presque rien de la Religion des Barmas, parce que je me propose de traiter ce point séparément dans un petit Dictionnaire Barma, que je pourrai donner comme de supplément à cette relation et où j'aurai occasion de faire connoître la Religion des Barmas plus particulierement, que je ne le pourrai à present.

Je dirai cependant ici bien succinctement, et en peu de mots que la secte des Godis se trouve parmi les Barmas, et peut être aussi parmi les Siamois, quoiqu'aucun Siamois ne m'en ait encore rien dit. Les Godis n'admettent pas de mauvaise doctrine mais ils croient, que l'homme a immédiatement après sa mort sa recompense, ou le chatiment, qui dureront à jamais: ils sont très eloignés du grossier athéisme des autres Barmas: le monde selon eux a été fait par un puissant Etre, très sage, et intelligent, celui qui sait l'Etat qu'ils en tiennent à l'egard

souverains de Pégu des Zodis, [illegible], et de la point ils ne s'accordent pas entr'eux quant à la permission, ou défense de boire ce qui enyvre; ils reçoivent quelques uns des livres du Talapoinisme, [illegible] d'autres explications le nom de Zodis leur vient d'un certain Talapoin nommé Zodi venu Zodis du pays des Chames du coté de Tsinmai qui dans la Ville de Tsyan a enseigné, et autorisé cette doctrine, mais elle paroit être l'ancienne croyance des Burmas, et des Chams avant l'introduction du Talapoinisme, qui l'a chassée vers la plaine, et dans les bois. Les Zodis avoient été déja persecutés une fois à cause de leur croyance différente, mais ce Roi-ci très zelé défenseur du Talapoinisme prétendoit éteindre leur secte d'un coup d'autorité ainsi, qu'il venoit de supprimer les anciennes Dinentsion des Talapoins Jagouptsin, et Seinsaroun. Il fit donc passer au fil de l'épée les principeaux d'entre les Zodis: plusieurs se soumirent, quatorze aimerent mieux mourir, que faire seulement semblant d'adorer les Pagodes; cependant on les a trouvés au Roi, qu'ils avoient tous renoncé à leur secte les Zodis ne se mêlent aucunement du gouvernement; ils sont la plus part marchands, et s'entraident tous; ils ont l'esprit de proselitisme, et ce zele, et persuasion intime qui ne se trouve pas parmi les sectateurs du Talapoinisme. Je ne connois pas leurs pratiques religieuses, ni s'ils rendent quelque culte particulier au Dieu createur, parce qu'ils se sont toujours donné de garde de se faire trop connoître.

[illegible] incomprehensible est le fondement sur le [illegible] est appuyée toute la Religion du pays, en sorte que la [illegible] principalement les Talapoins sont des Athées positifs, et les autres negatifs: cela etonnera [illegible] ne peuvent pas se persuader, qu'il y ait aucune nation au monde, qu'on puisse justement accuser d'Athéisme; et certes si pour n'être pas Athée il suffit d'avoir des Idoles, [illegible] que le peuple Barmas, dont le pays est orné de Vases, et de Reliquaires eclatantes d'or, et de richesses, que la Religieuse ostentation des Rois, et des [illegible] y crie tous les jours; mais sans raisonner, voyons simplement les faits: les Barmas croyent à la metempsycose: ils adorent la Statue, ou l'image d'un jadis Dieu, [illegible] n'est plus rien à present. Il y a déjà un nombre infini de Dieux, et il y en aura encor dans toute la suite à venir: ce sont des hommes, qui par la somme des bonnes œuvres faites dans le cours de toutes les transmigrations precedentes arrivant au comble des merites, sont investis tout à-coup de toute la science, et de la toute-puissance, c'est à dire de la Divinité: ils convertissent dans le monde, et sauvent ceux qui meritant de l'être; et [illegible] quand ils meurent leur ame [illegible] entrent [illegible] dans la suite des tems dans un corps, vrais ils s'evanouissent, et cessent d'exister: c'est là ou doivent tendre les vœux du Talapoin c'est au

[illegible], savoir au parfait anéantissement, que chaque
Charma doit souhaiter de parvenir, comme nous en avons vu
ce qui arrivent tous ceux, qui ont le bonheur de mourir
du tems de quelque Dieu bienfaits et grecieux: et ce sont à ces
heureux. » Christus est Dieux, mais il est mort d'une fois à ses
Talegoins et à d'autres, puisque ces Dieux pullulent [illegible]
comme, ils vont bien de mourir, car on ne saurait déjà plus où
les mettre, mais ne seroit-il pas [illegible] qu'un de ces Dieux
sans jamais mourir continuât toûjours avec sa toute puissance,
à faire nôtre bonheur et à jouir lui même de tout ce dont
peut jouir un être tout puissant? » Cela ne doit pas être,
m'a-t-on toûjours répondu: la toute puissance n'exempte pas
Dieu de mourir, ainsi qu'elle ne l'empêche pas de vieillir, et
d'être malade. Dieu doit mourir. » Donc il n'est pas Dieu, repris
moi-là: et après avoir exposé de mon mieux la susdite idée, que
nous avons de Dieu, je demandois si cela ne valoit pas mieux y
croire, on m'a franchement répondu, (si d'une fois, mais un
[illegible] (mourrit en froidement) n'existe pas, et tout ce
vous dites là, est très bien pour flatter votre imagination, et
n'empêche pas [illegible] où trouver [illegible] comme
un autel Dieu où est il ce Createur? Celle chimere. » Voilà =

=les réponses ordinaires des Lettrés à
tout ce qu'on leur avance les plus forts arguments [illegible]
que c'est qu'être Athée, et qu'on sache ce qu'[illegible]

Des Charmes

Ce fatal idée [illegible] est repandu dans toutes ces contrées, plus qu'on ne sauroit le croire, et j'ai eu la douleur de me convaincre par moi même, qu'il est enraciné depuis un tems immémorial dans [illegible] à tous [illegible] qu'on trouve aucun vestige [illegible] Les Lettrés qui de leurs cabinets voyent, et entendent, que les [illegible] ne cessent de [illegible] contre eux, et [illegible] de tout tems: j'ai eu occasion de traiter avec plusieurs chinois, et aussi Mandarins [illegible] guerres chez les Barmans; et en parlant de [illegible] ils n'ont tous, et toûjours donnés les mêmes réponses [illegible] ceux-ci; et quant au Ciel, qu'ils adorent, c'est le Ciel materiel lui même, et non le Seigneur du Ciel, dont ils n'ont aucune idée. Ce sont les Chinois Chretiens, qui [illegible] ces Missionnaires, ont changée en [illegible] cette ridicule leur idolatrie: et ce fut là une adroite supposition de l'Empereur Kanhi qui entendoit [illegible] les Jesuites [illegible] en rapprocher à la chine, vouloit par là la justifier; mais les Chinois payens ne pensent rien de tout cela, et ils adorent le Ciel, le fatal principe de nos bonheurs, ou malheurs, ont [illegible] été de tous tems très adonnés à l'Astrologie judiciaire, ils croyent, que l'influence des astres est la [illegible] des événements

[illegible] cette [illegible] ces [illegible] observations, qui attribuent à elle seule la haute Idée [illegible]

Hattent avoir de la Sainteté en rejettant les impostures, qui [illegible]
la revelation,* et sans le ministère des Apôtres de Jesus-Christ, ne
adoreraient encore Eriane, et Oberonne; ou flotteroient dans le
Cahos de l'Erreur, et de l'[illegible]

* Ils courtet aue-
rus ut Deum et
ambere quia sit

[illegible] contradictions de l'esprit humain sont inconcevables [illegible]
[illegible], et les Burmas admettent une providence sans Dieu: [illegible]
[illegible] recompenses pour chacune de nos actions; et cela selon une certa-
[illegible] generale comme celle du talion, en sorte que ce
[illegible] deviendra chien, et sera tué: et qui se mouche à un sot
ou à un manchot, sera à son tour manchot, ou boiteux au moins dans
une autre transmigration: comment tout cela se trouve sans Dieu
c'est ce que les Docteurs ont mais examiné mais dès les
premiers [illegible] ont dû reconnoître qu'un Dieu
[illegible]
[illegible]
[illegible]

qu'il eut eu de la peine jusqu'à cette heure à se persuader que les Européens du Franguis (Catholiques) les gardent avec moins autant, que les Talapoins, et pendant toute la vie, et pour s'assurer du fait plusieurs Mandarins du Royaume vinrent à diverses reprises, sans cependant prendre leur repas chez moi, exprès à l'improvu, et vinrent à minuit sans [illegible] dans tous les coins; et à fin que je ne doutasse pas du fait de ces recherches réitérées, quelqu'un d'eux me fit ses sincères excuses et des congratulations très respectueuses.

Il faut avouer, que les Talapoins gardent la continence, quant à l'extérieur, autant que moins les plus austères et les plus reservés. Les precautions du Cadimâkhâ * à Siam vont jusqu'à ne pas vouloir même toucher une femme. De crainte la plus petite action ne puisse être imputée à une bête femelle; et les Talapoins se gardent en effet [illegible] dirait que toutes ces précautions font voir la sensibilité de l'indien, et l'inflammabilité de son imagination; si je n'avois pas toujours vû les hommes et les femmes en Asie en maniere, que s'ils étoient entre eux [illegible] on ne soit, cela fait voir certaine [illegible] se gardent

* La Reale [illegible]

des occasions de blesser la chasteté : [illegible] devaient scandalisés de voir la familiarité, avec la quelle nos frères et les Religieuses mêmes et les Mônes vivaient avec les femmes et recevaient souvent [illegible] dans leurs cellules, sous prétexte de conversations et repas. [illegible] ne pouvaient aussi se persuader que des hommes qui suivent sous la même [illegible] des Religieuses, filles de chambre, pouvaient [illegible] aussi fait un garde le voeu de chasteté.

[illegible] règles ou coûtumes [illegible] la confession auriculaire, [illegible] faite à un autre ses pechés contre la regle, mais selon une formule générale en gros, et toujours la même, et [illegible] accusant l'homme à l'autre, s'accusent des [illegible] sorte qu'ils sont de l'autre [illegible] parfois dailleurs conclue [illegible] très saintement [illegible] et se forgent [illegible] ce qu'il y a aussi [illegible] de l'argent, aussi [illegible] des Franciscains par leur regle et [illegible] ou la charité envers les [illegible] de celui à tout [illegible] Une telle parmi les regles ou ordonnances [illegible] même ridicules. [illegible] ainsi que manger la matin, au lieu [illegible]

Talapoin * du Roi Xinguzâ: et trois grands Cayëns en même tems [illegible] ont, une trop convaincu. Il est pourtant faux, que cela doit regardé parmi eux, comme une chose indifférente, quoiqu'ils la croyent digne de chastiment; et puisque la regle leur [illegible] de couvrir pour quelque raison que ce soit les petits Chefs, ou Disciples; ce qui doit suffir pour ne les pas soupçonner tous également: mais il est vrai, que les Talapoins, aussi bien que le peuple croyant cela ne [illegible]

Le second Charma a de très [illegible] aux Talapoins, car ce sont eux, qui ont avoués les [illegible], faisant la Decence, qui enseignent les Lettres et même encor l'humanité, et la Bienfaisance; et il faut avouer, que le peuple Siamois et un [illegible], et sociable, que l'on connoisse: la fourberie, la trahison, la malice le [illegible] malheur si trouvés à tous les Indiens, mais remarquables en, ce qui [illegible] et convaincus ainsi si pratiqués parmi les Malais, et les Siamois, sont [illegible] presqu'incroyable malgré le devoir de vengence, que les Siamois ne laissent pas de couver plus long tems, qu'il ne faudroit. Les étrangers, et particulierement la grande quantité de Siamois esclaves les ont tant soit peu [illegible] corrompus, principalement dans les villes, mais generalement

* et femme à qui [illegible] Dieu [illegible] est remis [illegible] femme [illegible] s'étant vue [illegible] exposé à quelque punition Prelature des Talapoins étrangers, qu'il pervertissoit en le fit quelles et il fut convaincu de crime infame à l'age de 70 ans, et chassé du Bois royal; cela mit au jour la vie de sa vie passée, et [illegible] scandaleuses.

* Depuis la mort de Gaudama les Barmans antiques les Siamois et d'autres, comptent leur Ere actuelle, et ils comptent aujourd'hui (au commencement de 1784) 2327 ans; mais cette Ere n'est pas d'un usage commun chez les Barmans qui en ont une autre particulière à eux, et suivant laquelle ils comptent actuellement 1145 ans.

* Au commencement de janvier 1784.

[illegible] de la mort [illegible] furent [illegible]
cor persecutés, et chassés [illegible], et du [illegible]
où de proche en proche ils s'étoient répandus: quelques
uns pénétrerent dans le Tibet, et d'autres gagnerent dans
l'Isle de Ceylan. Du Tibet la Chine reçut le Lamisme,
la Tartarie etrangere [illegible] de la Chine le Japon [illegible]
les Siamois, et les Peguans ne la reçurent, que de chez eux
de l'Isle de Ceylan, qui est encor aujourd'hui [illegible]
du Talapoïnisme, où les [illegible] du Dieu vont de
tems en tems, et où [illegible] parler de Langor* un Prêtre
Jeau devoit passer avec des Talapoins, et des Brâmes
d'Ava, que le Roi y envoyoit [illegible] et traduire en
langue [illegible] avec Barmans l'histoire sacrée des
Talapoins avec empressement, que du reveau [illegible]
[illegible] mort de cet [illegible] de la Sacrée mais qui devoit
mettre Ava en [illegible] avec [illegible] à
Ceylan [illegible]
[illegible]
[illegible]
[

[illegible] communément l'opinion, qu'on y a, que le mariage est une chose sale, et impure, indigne d'entrer dans les affaires de religion, en sorte que les nouveaux mariés ne doivent pas [illegible] * et regarde comme souillée l'église des Chrétiens, parce qu'on y a célébré dans les temps des cérémonies, ou bénit le mariage; ce sont là des opinions, ou sentiment le manichéisme [illegible] de cette nation, et comme [illegible] une maladie.

* ou peut-être ne pas entrer dans les temples des païens avec qui ils [illegible] les nouveaux mariés

Outre dans toutes ces provinces le Diable, on [illegible] les, et on leur fait des offrandes: les Chinois les appellent Mâtzo esprits-protecteurs: quelqu'origine qu'ils leur supposent, ils les croyent envieux, jaloux, et malfaisants envers l'homme [illegible] apaiser, ou rendre propices, qu'on leur fait des offrandes, et des honneurs. Cela étant connu est défendu par la Religion, et Mr. Maigrot [illegible] seulement quelqu'adorateur du Diable; mais on a [illegible] continué de même; [illegible] soit ces [illegible] Evêques, [illegible] pas [illegible] et [illegible] et alors donne la raison diabolique; et [illegible]

[illegible] Diabolique des avocats du gouvernement

[illegible] une femme enceinte et malade [illegible] personne, sous les colonnes [illegible] porte à chaque [illegible] ville, et tout on [illegible] Hau... pour [illegible] et les femmes d'Asa, et des environs tremblaient pour elles, et pour leurs enfants; et malgré que le gouvernement eût fait publier des arrêts à rassurer tout le monde, plusieurs m'ont assuré, qu'on avoit enterré à chaque porte une personne et égorgée furtivement dans des lieux écartés: c'est ce [illegible] que les amis des enterrés deviennent [illegible] [illegible] mais, à côté [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Le Roi d'à présent est très Zelé pour sa Religion, autre qu'il attribue son élevation, et ses heureux [illegible] à quelques oeuvres religieuses, qu'il avoit faites lorsqu'il étoit dans l'oubli, et sans espoir pour le trône. Son pere Ahaonmein l'a été aussi, autant par politique, que par conviction; mais les autres Rois généralement ne le sont point du tout: [illegible] certes* que le commun du peuple, [illegible] [illegible] [illegible]

seul mot terminer une armée d'ennemis: ses courtisans
prodiguent [illegible] et [illegible]
trouvent [illegible] de Phuntuk va
se [illegible] aussi loin, jusqu'à vouloir
et le savent [illegible], ou [illegible] eux, et de pouvoir voler
dans les airs; et cela est déjà consigné dans les fastes Siamois; et on le croira ensuite, ainsi qu'on l'a déjà cru
à quelque autre Roi de Siam dont on aurait écrit in-
ra même choses

[illegible] au [illegible] est généralement dévot,
[illegible] les personnes agées; est attaché aux pra
tiques extérieures de la Religion; et c'est pour cela, que
les Européens, qui pour la plus part ne montrent point
de dévotion, y sont regardés comme des brutaux. et
[illegible] il a si [illegible] opinion de la religiosité, qu'on [illegible]
en souvent aux Missionaires, si tel, ou tel autre à
qui l'on a à faire, reçoit le traité,* on note, pour le
le maître, et se règle là dessus. D'ailleurs toute cette
dévotion se termine au dehors, et il leur manque de
lumiere cette intime persuasion, et [illegible]
adorateurs d'un Dieu Createur: et [illegible]
changer, et rechanger, que le peuple [illegible]
rechangera sans difficulté

* [illegible]
[illegible]
de Siam

est pourquoi il n'est pas étonnant que les
Siamois soient [illegible] de cette tole
rance civile, mais encor de cette tolérance Philosophique,

qu'on croye bonnes toutes les Religions du monde; aussi les croit, que chaque peuple différent peut avoir une religion différente, qui néanmoins mene au même but: sans considerer, que les Chretiens, et les Juifs meritent l'Enfer, comme ils meritent, en suivant du vin, encore très moderement, et en tuant des bêtes pour leur nourriture, la religion mahometane, et être bonne, qui permettent, et quelque fois ordonnent de telles choses, ne menent pas certainement au même but que celle de Jesus, qui les défend absolument. Aussi cette tolerance philosophique ne renferme des contradictions manifestes; aussi elle est aussi peu sage, et même très impie, que ce qu'elle ôte aux peuples le respect, et le zele pour la Religion, sans les quels on ne les gouverne, que difficilement, et sans les quels la Religion même leur devient inutile. Je ne pretens pas par là exclure cette sage tolerance civile, ou politique que tout gouvernement doit avoir pour d'anciennes Religions établies depuis long tems dans l'état, quand on n'a rien à craindre de nouvellement établi; mais je veux une telle tolerance, et si l'on vient de persecuter les Juifs quelque salutaire particulier à la Chine a pu contribuer à cet principalement parce qu'on craint d'eux quelques revolutions sous ce nom de persecution. je demandai à un des Mandarins en faveur pourquoi nous laissoit on tranquilles nous et les Chrétiens, pendant qu'on persecutoit les Juifs. Dont la croyance

devoit vous donner le Roi, que la vôtre ? » Vous êtes étrangers, vous suivez la Religion de vos Peres, et nous ne craignons rien de vous; mais les Talois sont Barmas qui doivent suivre la Religion des autres Barmas; ils ont l'esprit de grandeur, et lorsqu'ils seront en grand nombre, ils chercheront à avoir un Roi de leur secte, et causeront des troubles dans l'état » Voilà la sage tolérance, et les sages precautions, que toute l'Europe auroit besoin avec tous; et on ne verroit pas ni les Juifs, et les Mauvais-Chrétiens chassés inhumainement de l'Espagne à grand desavantage de l'Espagne même; ni les horreurs des guerres civiles dans presque tout l'Europe; et on en auroit éloigné cet esprit d'independance qui inspire actuellement le Royaume très Chrétien, et qui vient de faire revolter l'Amerique à l'Angleterre. 10. Du Climat etc. 12. Des différents peuples habitants aux

Pays des Barmas. 3.

Avant de finir cette relation il faut dire un mot sur chacune des nations independantes, ou independantes, qui sont comprises dans le Royaume des Barmas, ou qui l'entourent immediatement. ce qui pourra servir d'eclaircissement encore à la carte du Pays. La principale de toutes ces nations est la Peguane, autrefois, et pendant long tems, rivale de la Barmane, et plus connuë, qu'elle: je ne chercherai pas l'origine de cette nation, parce que ce n'est pas mon dessein, que j'avois d'abord assez de remarquer, que la Peguane est tout-à-fait differente de la Barmane. les Peguans ne se noircissent pas les ongles, ils ne se font pas la grande

tonure, mais ils se sauvent ... à ... au ... ils font courir
à la maison d'un mort ... ils ... [illegible] ... à jouer dans la mesme ... [illegible]
dans ... ils ... [illegible] ... dont ... [illegible]
... [illegible] ... [illegible] ... [illegible]
... [illegible] ... [illegible] ... [illegible]
... [illegible] ... [illegible]

[illegible] Sans des moules faits selon la juste mesure déterminée; on s'y sert aussi pour les grands [illegible] Bath, où à Siriam l'argent non marqué, mais sans alliage, et là, ne se l'entrepart n'a autres, au Siam, avant [illegible] fait les petits d'argent avec la petite marque, ainsi [illegible] peu près le poids, et la valeur des rôpies; et qui sert à peser l'argent comptant du Roy. Pavie a toûjours eu des Roy, ou Princes particuliers jusqu'au tems d'Alaumsim, qui prit [illegible] et Aberqui après la Pegu [illegible] Ava sur la riviere du même nom à 18. ou 19 lieues de Siriam, et de la mer, [illegible] été long tems la capitale du royaume de Jamanerom, et ensuite la residence des Gouverneurs envoyés du Siam, et comme tout à-fait, et à present [illegible] qui [illegible] un peu près d'un rang

Entre [illegible] d'une [illegible] [illegible] [illegible]

une lame ou medaille ou dos attachée aux epaules
ils vont nuds, s'enivrent sans s'embarrasser ni de sala
pour, ni de liures, et ils n'ont jamais eu ni écriture, ni n'ai-
mes d'icy* les mariages sont aussi saints parmi eux, que
parmi les meilleurs chrétiens. ils ne brulent pas leurs
morts, mais les enterrent. les hommes sont habillés à peu
près comme les Barmas, et ont les oreilles percées. mais les
femmes sont vetues tout autrement, elles ont une soutane sans man
ches qui couvre de toutes parts. les Carens à present sont
dependants des Barmas, à l'exception de ceux, qui sont
à l'Est de la Riviere* qui sont comme Carens rouges, et qui se
nourrissent sans doute de chair, de sel, et de quelque
fois carnage par les Barmas, qui alloient les enguer-
rir de là, qu'on tire une bonne partie de la noire-cire
* qui est peut-etre la meilleure de toute
l'Inde.

Depuis la pointe de Negrailles jusqu'à l'Azen, et
encor plus avant vers le Nord, regne une chaine de collines
ou de montagnes, qui separe l'Arrakan, et le Carau ou royaume
de Barma: toute cette chaine est habitée des Khingyas mais seu-
lement sont tout-à-fait differents des Barmas, ainsi que les
Carens mais aussi moins dependants. Quoique les Khingyas ne
vivent que de fruits et de petites racines, ils ont neanmoins
de police, le seul bon sens, ou l'equité naturelle, et l'ancien
ne coûtume les gouverne, et quoique la loi du plus fort y

* Cette Remarque quelque Talagoin commence à s'introduire parmi eux

* Pegou.

* Cet appartement de Cire vient aussi de Barma.

ait lieu quelque fois, neanmoins les forfaits sont si rares parmi les Khiens, que les Barmas disent, que lorsque un nouveau Dieu paroîtra, les premiers sauvés seront les K'hiens

Il y en a plusieurs especes, dont celle, qui habite les montagnes à N.O, et S.O. de l'ancienne ville de Pegan est la plus remarquable en ce que toutes les femmes ont le visage teint, ou piqué en noir: autrefois la cour de Pegan faisoit enlever ceux plus belles filles pour le service du Palais; mais ces braves Khiens aimerent mieux avoir des filles, et des femmes defigurées, que de soutenir un tel aprobre; et comme ils commencerent, ainsi ils continuent toûjours de noircir dès l'âge le plus tendre, ou de piquer à fleurs noires le visage de toutes leurs filles. Les femmes des Khiens en general sont assez velues, et noüent leurs [illegible] en forme de [illegible] sans n'en [illegible] tout le nombril, et passée entre les cuisses un fils couvre tout ce que la largeur d'un pouce, et demi, peut couvrir. [illegible] portent attachée à [illegible] * [illegible]; autres enfin (sur le Fleuve) [illegible] avec une ficelle attachée aux [illegible] et [illegible]

* [illegible] de toile, dont les [illegible] autres se couvrêt [illegible]

[illegible] à feu : ils ne se servent ordinairement que de [illegible] mais, ils sont d'une agilité surprenante, et de na- [illegible] rent étrangement pour effrayer; et leurs maisons sont ornées en dehors de leurs trophées; c'est à dire de têtes d'hommes et d'animaux tués à la guerre, ou à la chasse. Quant au reste les Kiens sont à peu près comme les Garions. Il y a aussi quelques Kiens convertis des Barmas, par le moyen des quels et Barmas font quelque petit commerce avec les Sauvages, et en achetent quelquefois pour esclaves, qui n'est jamais soit femme, pour la fidelité, et attachement aux Maîtres, sont très estimés; mais il ne faut pas les multiplier trop souvent, car ils se pendent.

Les Yaus, qui habitent aussi un trait de pays montagneux depuis Ollindon jusqu'au Sud de la Ville de Yau, entre les Kiens, et les Barmas, sont aussi pour ceux-ci une nation à part, quoiqu'ils aient la même [illegible] presque tous les usages des Barmas [illegible] apparemment ils sont une nation de Kiens devenue Barmane: leur nom de Yaus, ne signifie autre chose, que mêlés: les Yaus se servent pour monnoye des petits [illegible] de fer; ce qui est en usage aussi parmi plusieurs [illegible]ments; ils participent de la rudesse des Kiens, et parlent [illegible] Barmane d'un ton, et d'une façon particulière à eux, et désagreable. Malgré leur sauvagerie les Yaus

paient pr[illegible] maléfices; et ils font bien aises d'entretenir dans cette opinion les Barmas, et les autres, à fin d'être ménagés eux, et leurs ecoufs, qu'ils emmenent en caravanne de 50, et 100, en traversant tout le pays jusque chez les [illegible] y vendre le Lappek, ce qui fait leur confit dont les Barmas font un grand usage: et qui s'y chargent sur le dos de leurs ecoufs, et vont vendre à différents marchands particuliers, qui le distribuent par tout le Royaume.

Au N.N.E de la ville royale de Mrouzzabo, ou à [illegible] de Mrou [illegible] petite nation de Cadous, qui on [illegible] entend n'est pas indigene, mais étrangere: je ne sai pas si elle est venue d'elle même se refugier parmi les Barmas, ainsi que les Bengalis nommés Arrakans,* ou si elle a été [illegible] je n'ai pas [illegible] que les Cadous qui sont au bord de la riviere Mrou; je sais seulement que les Cadous sont originaires du coté du Nord, où il y a encor grand nombre de valides [illegible] et [illegible] ils [illegible] sont [illegible] de milice, trois d'Elephans, et deux d'Archers, sous un general [illegible] Royaume le chef des cinq cantons les [illegible] ont [illegible] langue, et ils n'ont [illegible] ont [illegible] et celui d'enterrer les morts, et d'en deterrer les ossements après un certain tems

* parce qu'ils sont venus se joindre aux Arrakans

[illegible] c'est un mélange de leurs usages et de ceux des Cochinois, avec qui à présent ils se conforment presqu'en tout.

Les montagnes de Cambodge, et de Moncaon sont [illegible] de la retraite des Kakhiens: c'est une nation assez sauvage, que les Khmers et qui en a presque tous les usages; je n'en sais autre chose de particulier, si non qu'ils se servent d'un grand Couteau de Bois, dont l'usage n'est pas tant de se défendre en se battant, que de s'en aider dedans, et de [illegible] avec pour aller à des montagnes; ce qu'ils font avec une vitesse, et adresse surprenante

Le vaste de Canton à l'E. de la grande riviere sont les Kareins rouges, qui se prétend être les mêmes que ceux de Jaon-ou c'est-à-dire, que lorsque les Barmas occuperent Jaon-ou, [illegible] les uns passerent, d'autres se retirerent et s'enfoncerent à où je les ai marqués, savoir à l'E. de Bago, et d'autres passerent par [illegible] aux montagnes de Kantou, où ils se tiennent et gardé toutes les Bourgades voisines avec une [illegible] [illegible]

Les Kareins-rouges en descendant vers le S on rencontre les Talaons: ce nom signifie grenouille, mais lorsqu'elle n'est pas [illegible] [illegible] tout à un petit poinçon. Les Talaons sont [illegible], et

un peu jaunes les femmes ont la tête nue, c'est-à-dire sans voile, qui les couvre difficilement, lorsqu'elle sont nues, et avancées de cuisse aux jambes, et aux mains sont leurs ornements chéris les femmes ont pour voile, c'est tout seulement à dire un grand voile de cotton, qui les couvre depuis les flancs jusqu'aux genoux. Malgré tout cela les Balaons gagnent pour moins sauvages, que les Khiens, et les Zarcins: ils sont dépendants des Barmas, et avec qui ils font un grand commerce de leur thé: la langue des Balaons est tout-à-fait particulière, et propre à leur origine.

Quant aux origines des Koi habitants des montagnes, qui confinent vers le S. ouest des Balaons: cette nation non seulement était autrefois indépendante des Barmas, mais elle avait fait des invasions jusques sur l'extrémité Khabir alliée des Peguans, et en conserve encor quelque usage, comme de se couper les cheveux en rond. C'est chez les Koi, que s'était réfugié avec les siens la femme Talapoine de Martabane, qui avoit eu part de part aux guerres du Pegou mais à présent les Koi dépendent presque entièrement des Barmas, et le nombre en diminue de jour en jour.

Enfin presque tous les Peuples Barmas est environ au nombre de quatre différentes sortes de Barmas reçoivent chacun indifféremment: ce mot signifie remuant, inondant ce qui est vers le Midi (citoyen de Khien) sont Khamer

[illegible] de leurs voyages, [illegible] [illegible] [illegible] viennent d'avoir des Chinois parmi eux ils en reçoivent pourtant leur propre langage, et d'autres manieres particulieres. enfin les Chames de Kalé different encor des autres, aussi que des Barmas et des Cinois, mais ils sont presque sur le passage de l'un à l'autre royaume: ils ont la tête rasée, et des caleçons, comme ceux de Sénni vers le Yunan; mais ils sont plus mous: je ne sais pas pourtant si c'est de là qu'ils viennent.

Il y a des Chames encor au milieu des Barmas, la plus part emmenés jadis prisonniers du côté de Zeinmai: quoique les villages formés par eux soient dispersés çà, et là parmi les Barmas, c'est à dire, qu'ils ne fassent plus une nation à part; ils forment pourtant depuis ce temps de leur transmigration un corps de soldats sous un même Chef le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] leur propre langage, et qu'ils ont été toûjours regardés comme une nation à part. C'est ainsi que les Laos (Cabaures) les Cramans, et les autres étrangers dont j'ai déjà parlé, se trouvent toûjours parmi les Barmas, avec leurs mœurs et langages; et celui paroît même flatter la vanité, ou l'orgueil des Rois Barmas, qui croient par là avoir droit de se vanter d'être les Maîtres des gens, et une Nation *

Les Barmas comptent encore parmi leurs sujets [illegible] les Laos, les Cramans, et d'autres petites nations,

[illegible] Cette multitude de nations différentes, qui couvrent
[illegible] servent un mistère pour bien de gens; et les discours
de bons mots ennemis des mistères, s'en déclareront et
assurant, que celui, qui a semé de l'herbe, et des plantes
par tout, y a semé aussi des peuples divers. Si le système,
qui fait descendre d'une seule origine toutes les nations du
monde, [illegible] philosophique, et [illegible]
pas à la revelation, l'auteur trouve très juste, et a
bon nos Discoureurs: ils approuveroient les explications
que tout Rabinique sait donner sur la diversité des nations
et ceux qui n'en seroient pas satisfaits, verroient bien,
que la difficulté de les expliquer prouve seulement notre
ignorance à l'egard des mistères de la nature, et particu-
lierement de ceux de la generation; mais qu'elle ne nuit
en rien à l'unité d'origine pour tous les hommes. Si on
[illegible] à la simplicité de la nature, qui [illegible]
dans une chaine reconnue de toute part, ses principes
mais [illegible] à la tête de la famille humaine, on ne
trouve tout ce qui tient à la revelation
[illegible] de vouloir se donner
peine à rechercher l'origine la plus reculée des nations,
et en faire des Genealogies, et [illegible] des Ouvrages
[illegible]

primitives, ont disparu de la terre. Il s'en est formé d'autres à leur place, qui un jour à leur tour se détruiront et il s'en formera d'autres encore et ainsi de suite jusqu'à la fin des siècles. Mais le projet le plus grand serait celui de faire de tous les peuples du monde un seul peuple, mais ne saurait être l'ouvrage des hommes, ni de la nature; c'est là le triomphe réservé à la Religion de Jésus Christ.

Les Romains en mêlant leur sang avec celui des Sabins, en formant avec eux un seul peuple avec mêmes coutumes, même langage, même nom: ce fut là le premier trait de politique des Romains; mais cet [illegible] Il était sans but déterminé et ce n'est que [illegible] maisons des Romains y conservent un [illegible] structure de nouvelles mœurs, de [illegible]

[illegible]

[illegible]

[

et non seulement on ne voit plus les plus illustres [illegible]
exercer pour la honte du triomphe, et le reste des prison-
niers au massacre, ou condamnés à des chaînes éternelles
voit au contraire on rencontre souvent des exemples
de vertu inconnue aux [illegible] et aux hommes, et propre
au philosophe. Voilà de nos [illegible] redevables à la
religion Chrétienne. et à ses [illegible].

[illegible] et [illegible] sur la
[illegible]. et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

[illegible] d'autres après vous en tout [illegible] à la fin. Et toi, Rome, qui as [illegible] spécialement de travailler au grand projet de la réunion [illegible] ont déjà reçus à [illegible] vie, que tes conquêtes [illegible] et l'empire [illegible] Universelle [illegible] et [illegible] que tes anciens [illegible] poursuis constamment, et [illegible] ne réponds pas partout à tes soins, souviens-toi que la ruine des nations [illegible] Fin. [illegible] vous plus de peu de siècles.

10. [illegible] de cette partie des Indes

[illegible] le 19me et le 90e [illegible] en entre le 102me et 103me de longitude. [illegible] Ses côtes [illegible] par le commencement;

[illegible] et toujours au dessus. Des
[illegible] jamais de neige; mais pour de la neige on n'en voit
[illegible] sur les montagnes, parce qu'elles ne sont
[illegible] excès: et on ne sait non plus ce que
de gelée blanche, que par ci après, nous trouve quel
[illegible] avec les plus grands ennemis. L'hiver dans Rom[illegible]
[illegible] qui est la saison
où la campagne est la plus belle, et la plus riante de l'année
avec la saison des moissons, et des legumes, et les vergers [illegible]
[illegible] comme ceux de la Chine, et de l'Europe, [illegible]
[illegible] Du côté d'Est, et à l'Ouest, [illegible] NE
[illegible] encor de ses
feuilles, et les [illegible] à la fin de Decembre sont ouverts
fleurs, et [illegible]

L'été vient immédiatement après l'hiver [illegible]
[illegible] cette saison [illegible]
matins, et couverts de rosée, les espèces d'oiseaux, et
[illegible] une admirable variété de fleurs, dans
[illegible] campagnes, tout des champs [illegible]
[illegible] de la Terre temperée. Le matin de midi
est chaud et assez sérieux: et les chaleurs ne sont pas
certainement si modérées, que le froid [illegible]

[illegible] principalement en Suède au degré de cha-
[illegible] avec, néanmoins je n'ai ni jamais éprouvé
les calmes étouffants, ni eux les pluies *qui devorent tout, et
leur rendent une partie de l'été presqu'intolerable dans plu-
sieurs quartiers d'Europe: il y a des jours à une chaleur accablante
[illegible] sans [illegible] ni [illegible] ainsi,
à [illegible] [illegible], et [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
travailler de tous genres, [illegible], et dans l'herbe, et les trou-
[illegible] dans toute vigueur: l'été a toutefois ses priés; et
les manques, qui à Java abondent au mois de Mai, sont un des
[illegible] de l'Inde, et meilleurs encor à Java, que [illegible] par tout ailleurs
et si les Barmas étoient si industrieux, ou si avides, que les
Chalabars, ils cultiveraient la terre encor en été, et [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible],
dont les pluies nous commencent leurs travaux; et alors il
faut avoir vu le [illegible] pour se plaire de travailler
pour ces mêmes, ou [illegible]

Il ne faut pas croire, que les trois Saisons, soient
ainsi, que je viens de dire, sans aucune différence, ou exception
les mêmes pour tout le pays malgré son étendue, et des diffe-
rentes maniéres; car à Chanpon il fait bien moins froid, qu'
à Java, et à peine on peut dire, qu'il y a hiver
sur [illegible] de Bengale; et [illegible]

[illegible] a pourtant;
[illegible]
[illegible]
beaux chars.

[illegible] ; [illegible] [illegible] [illegible]

de plaisir et d'intérêt, remplit tous les hauts lits, forces, et rivières [illegible] les bords vers, et excite par sa rapidité selon le retrécissement ou l'élargissement des vallées, et l'obstacle qu'ils opposent à son cours, et quelque fois jusqu'à [illegible] au dessus du niveau de chemins; et tout cela [illegible] à Cuba. Ailleurs il note continuellement [illegible] et que les terres basses sont noyées, et sans bornes, [illegible] qui tombe alors au N. et N. E. cesse, et [illegible] de septembre, et [illegible] l'eau se tient à quatre pieds au large, est aussi douce, que celle de la plus [illegible]

Des trois saisons la plus saine est sans contredit celle des chaleurs: on peut alors voyager par tout, et coucher la nuit à découvert sans aucun danger de maladie: mais à la fin des pluies, et jusqu'en janvier il regne à Cuba, et en plusieurs autres endroits des petites fievres intermittentes [illegible] fin [illegible] on voit [illegible] peu [illegible], parce qu'on doit s'attendre à des retours, à fin de [illegible] dans [illegible] intervalles la quinquina est ce que j'ai trouvé de meilleur pour cet effet; et les pieds enflés ne doivent pas allarmer le [illegible] felicitant.

L'eau est assez bonne par tout [illegible] on en trouve par tout en [illegible] excepté l'eau de la Riviere, [illegible] avec quelque difference [illegible] extrêmement bonne, et les habitants de ses bords n'en

[illegible] point d'autre: aux premieres crues de la
riviere en Mars l'eau monte bien claire et [illegible]
[illegible], j'y trouvois un goût de neige fondue, ce qui
pourroit bien provenir de la fonte des neiges des montagnes les plus eloignées, inconnues aux Barmas: l'eau
[illegible] n'y est guere bonne pour les plus Delicats: aux
premieres crues de Juillet, et d'Août, je quelquefois, que
[illegible] je me baigne pas habituellement dans la Riviere
va d'y blanchir, il lui sert des clous, qui lui causent
quelque fois encor la fievre. Enfin elle n'est pas bonne
à boire dans certains endroits [illegible] d'une longue
[illegible] d'un torrent d'y decharger: il y a des Europeens, qui font bouillir l'eau, bonne, ou mauvaise,
ce qui n'est utile, que lorsqu'elle est [illegible] corrompue,
ou trop froide, ou infectée de quelque pourriture,
ou melangée de vegetaux; autrement [illegible] il est tout-à-fait inutile de la faire bouillir,
[illegible] on [illegible] de [illegible] où elle est nitreuse, sans
[illegible] nitreuse, [illegible] et [illegible] d'autres sels dont
[illegible] je n'ai abondé; car en bouillant l'eau n'en
[illegible] pas moins.

[illegible] de l'Histoire depuis Siangon
[illegible] [illegible] connu pour très sain en

tout temps; mais en Juin d'Asie dans le temps des plu
et jusqu'à la fin de Janvier il est dangereux de s'arrêter
se former à terre; et plusieurs n'en reviennent qu'avec des fiè
vres, qui sont intermittentes, prennent des noms malignes
à cause de leurs symptomes: ces fievres sont encor plus fortes
souvent mortelles, on les craint aux bois des environs, mais
même dans tous les lieux des Champs, excepté peut-être à
Jaffna, et il y a partout moins, à [illegible] qu'aux
villes, que ceux, qui y sont nés, et c'est là, que l'on exile
quelque fois des criminels. les plaines au S, et à l'O.
Asie, et principalement celles de Pegu et [illegible]
sont les plus saines; mais l'on [illegible] s'emporte sur le reste.
les Etrangers s'y portent à merveille ceux qui y arrivent
avec le scorbut le plus avancé, avec des plaies des ulcères
invétérés guérissent aisement. Ce, dont on [illegible]
premiere garde à Pegu, ainsi qu'à Java et dans toute
l'Inde, est toute espece de poisson sale, ou salé [illegible]
[illegible] Européen épais, et nourrissant [illegible]
ainsi que sa nourriture, echauffe déja par elle-même
Veine s'échauffe encor davantage par les premieres cha
leurs de l'Inde, devient âcre, et s'altere; et encor les
[illegible] sont sujets les premieres années à des dissente
ries qui maltraitées sont suivies de l'hydropisie, et de
la mort. que si à la chaleur du climat on [illegible]
[illegible] fortes, ou de quelque excès dans quelque [illegible]

[illegible] jusqu'à [illegible] [illegible]
ou des vents.

Il y a bien [illegible] de maladies ou plus simples, coupe de sang, pleuresies, etc. [illegible] de poitrine, et d'autres sont au contraire, ou très rares. Une maladie propre et generale à tout ce pays, est celle que les Barmas nomment êk monter: c'est une espece d'empoisonnement mortifiant qui commence toujours par les pieds, et gagne en montant, jusqu'à rendre l'homme perclus de tous ses membres, et lui faire perdre la parole; il en meurt des personnes de tout âge et de tout sexe, plus facilement, que les autres mais je crois, qu'on doit distinguer, quoique les Barmas ne le fassent pas, deux sortes de monter extraordinaire, qui est peut-être la crampe, ou le tetanos, et le monter habituel, dont presque tout le monde est plein excepté les plus jeunes, et ceux qui travaillent. Les Barmas attribuoient cette maladie à des vents, qui remontent ils croient que les vents se trouvent par tout; et dans presque toutes les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] changer l'air des veines, des nerfs, et peut-être encore [illegible] et pour le têk prennent tout le monde particulierement les Talapoins, n'font petrir journellement; et bien [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

* on trouve du [illegible] dans tout le nord mais d'une si mauvaise qualité que nous [illegible] en manger.

* mélange de fruits, fleurs, racines sec confites à l'huile, eau vinaigre. m. p.

au temple et un lieu [illegible] pour le public [illegible]
[illegible] à mon arrivée [illegible] j'avois que je
[illegible] vous cette de Jesume est la [illegible] et de à pour
à cette Déesse; elle est [illegible] la [illegible] et le [illegible],
Dieu, son culte est [illegible] un peu [illegible] et changé
fonte. Les Européens se servent de [illegible], car on y
[illegible] fort excellent et qui se conserve mieux qu'en [illegible]
[illegible], on y fait aussi du beurre, qu'il faut fondre pour le
conserver; mais il n'est pas bien commun, ainsi que tant d'
autres choses fraîches et actives ou de gourmandise. Le miel,
le sucre, en sucre de canne, et cette [illegible] qui est
rare, sont encore des rafraîchissements très communs dans
[illegible] Citron sec est rafraîchissement universel, dès
qu'on a mal [illegible] au cœur, au diaphragme, à
[illegible] et au [illegible], je [illegible] végétaux on suit
en usage grande quantité de sel marin, et on vit encore davantage des noix et de la terre des [illegible] de Cocos, et
d'ailleurs; et c'est la principale [illegible] de valeur que les
[illegible] en reçoivent pour leurs bagatelles. Je vais ne marque
pas non plus de plusieurs espèces de Drogues, dont je parlerai
après, quoique les [illegible] ne s'en servent guères, que pour
la médecine; le piment rouge leur tient lieu de toute
[illegible] [illegible]

[illegible] pour [illegible] ayles, ou croyant à la
métempsycose ne devroient rien manger de tout ce qui a eu vie;
mais ils n'osent cette conséquence aux Brahmes et aux
Sanlassis, et pour eux ils se font des accords de vivre pour multi-
plier, voyager, altérer la végétation, et en tirer tout le parti
que la Nature en tirent le plus avantageux à tous; ainsi ils ne
font rien à manger, ils mangent lorsque l'occasion s'en pre-
sente, de presque tous les animaux tués, ou morts d'eux mêmes,
excepté l'Eléphant jamais à la fourmi.

La quantité des espèces d'animaux est certainement
plus considerable ici, qu'en Europe. De toute les volailles *
connues en Europe, il n'y manque que la [illegible] on y
trouve aussi le Dindon, et [illegible] mais elle se trouve plus
communement dans les bois que dans les basses cours: les pigeons se
fourrent par tout, on n'a qu'à leur faire un colombier, et ils
se multiplient bientôt à le remplir. Il y en a des sauvages
tout-à-fait verds, et petits, il y a aussi de grosses colombes
[illegible] autres espèces d'oiseaux, excepté les moineaux, dont
il n'y en a de très jolis nuances de verd, et d'autres couleurs, et
quelques [illegible] sont tous connus excepté une
espèce, [illegible] et très insolente: et la tourterelle
qu'on rencontre à chaque pas, et qu'on entend tout le jour
à [illegible] sur des arbres des ravins au canal; j'excepte encore de ces
[illegible] ja, et six, ou sept autres espèces, celles-ci [illegible] seul

* [illegible]
[illegible]
[illegible]

différentes des nôtres. Une très jolie et très petit oiseau, qui est peut-être le colibri, mérite ici de l'attention: il est d'un noir luisant, et changeant, avec le bout des ailes d'un bleu éclatant et avec du blanc, et du jaune sous la gorge; il a le bec long, courbé, et fin comme une epingle; et il est beau de le voir voltiger et s'élever en l'air; et d'arbre en arbre avec une vitesse et une légèreté charmante, cherchant, et choisissant ses mets, qui ne sont que de cela. Il y a bien de papillons, qui sont plus pesants, et plus gros; mais je n'ai pas entendu aucun cris de vers, qu'on dit être ceux du colibri. J'ai trouvé une fois le nid de ces oiseaux, enveloppé dans une seule feuille de calebassier, et tissu de coton, et de quelqu'autre filé nouveau, que j'avois vû sans doute pour l'ouvrage de quelqu'insecte si je n'y avois pas trouvé les oeufs. Un autre oiseau très grand au contraire, et ressemblant assés à ce que l'on voit dans la peinture du Dodo, qui est, dit on, presque aussi gros, qu'un Elephant; on en a trouvé la squelette entier sur un bord du côté de Bauéin, et on l'a presentée au Roi: on n'en soupçonne que ce pouvoit être une autruche. Il y a encore la grande, et la petite espèce de perroquets dont j'ai parlé, et qui ne vivent que de fruits. Il y a quantité de singes, et de marijouas, qui vivent en troupes, et font le monde en parlait, et c'est pour cela que l'on tue aussi, pour manger à qui mieux mieux. Quant aux oiseaux de campagne dont j'ai mangés, une

remarquable, c'est sur la plus part un beau plumage et des couleurs extraordinaires soit pour le chant soit pour la figure de sorte que la nature à icy épuisé de toutes ses richesses, et le rend par là seul les unes ensemble. je ne saurois trop bien si les oyseaux de terre sont en plus grande quantité, qu'en Europe, mais celuy des oiseaux d'étang, et de riviere, savoir des canards, et des pêcheurs, sont incomparablement en plus grand nombre, et d'une varieté prodigieuse: ce qu'on peut voir par les descriptions, que d'autres ont faites des oiseaux du Gange, et de la côte de Malabar.

9° De tous les animaux quadrupedes, et à poil connus en Europe, il ne manque, que je sache, que le loup: quelque espece est très rare, ainsi que l'ours, le taureau, et quelque autre, mais on y en trouve. Il y a différentes especes de singes, de tigres, d'Elephants, et une de rinoceros. Le lion n'y est connu, que dans les livres, ou histoires, qu'en donnent une idée fort grande et terrible, en sorte que les Malabares croyent, que le seul rugissement de cet animal [illegible] entre et ne sait sauver aux autres sans [illegible] des escaliers des Tours de ces pretendus lions faits en brique, et en chaux; mais ils ressemblent plus tôt à des veritables tigres, qu'à des lions

10 Comme je souhaitte une varieté de tout les animaux de Surinam, je voudrois, car ce seroit

[illegible]

[illegible] Mammifères mêmes, qui devraient regarder comme exempts de tout chagrin, et pêcheurs, n'en refusent pas leur part, pourvû, qu'elle soit cuite, et preparée: la seule chair reservée est celle de l'Elephant; mais dans les forêts du Congo on en tue, et la chair coupée en lanieres et [illegible] on en envoye en haut des plaines Galoas

5° Le genre des Lezards fournit aussi de quoi manger aux Barmas, il y en a plusieurs especes remarquables [illegible] de [illegible] Lezard amphibie, si l'on veut pourtant me permettre de le ranger sous le genre des Lezards. Le Caméléon au dos [illegible]

[illegible] il naît à terre, et y croît; mais il [illegible] d'ordinaire, et croît le plus dans l'eau: il n'a ni les écailles du crocodile, ni sa voracité: ici il est plus rare dans l'eau, que dans des tanières; mais à Ardra j'en ai vu dans la rivière une grande quantité: ils n'y font jamais mal à [illegible] et le peuple en mange [illegible] des poissons. Un fort singulier est encor celui, que les Portugais nomment Dicho-Dergonhoso, parce que, lorsqu'il voit quelqu'un il se cache la tête entre les jambes, et se pelotonne: il est [illegible] trois pieds, et tout couvert par dessus d'[illegible] on le croit amphibie: je l'ai bien vu creuser du sable, et des galets, et se fourrer sous terre, mais je ne sais pas s'il vit dans l'eau: parmi les lézards sont à manger il est le meilleur, et le plus rare. Enfin les Barmas mangent encor le crocodile, ou Caiman mais ils en font aussi manger quelquefois: cet animal se plaît au fond vaseux, et sur bas des embouchures des rivières: aussi on en voit en grande quantité à Wangon, et à Whydah; mais on en trouve encor en haut, et jusqu'au Dauno d'Oua je ne sais pas ce que le Caiman est en fait ailleurs, mais ici il [illegible] dans l'eau; il ne s'écarte jamais beaucoup; on le voit [illegible] sur les bords exposé au soleil; mais un enfant qui en crierait avert sur lui, il [illegible] et regagner

[illegible] il faut être absolument dans l'eau pour
en faire la pêche, c'est ce, qu'il ne entrera pas d'attaquer un tigre
qui vient boire. La pêche du caiman est difficile et dangereuse
il exige une adresse singuliere; peu d'autres s'y hazardent.

Il ne faut pas oublier le genre des tortues. Il en
connoit dans le pays quatre especes, une de terre, deux d'eau
douce, et une de mer: les oeufs de la petite espece de tortue
d'eau douce sont de la grosseur de ceux de pigeon; mais tout-à-
fait ronds. La tortue de terre [illegible] est encore plus grosse que
la petite d'eau douce; la [illegible] est plus petite, mais a
la chair plus grosse. La difference entre la tortue de terre et celle
d'eau est toute dans les pieds, que celle-ci a, comme ceux des
canards, et qui servent à nager, et dont la terre est privée
et ronds. La grosse tortue de riviere fait ses oeufs de la
grosseur de ceux de canard, cent trente, et cinquante à une
seule ponte: on trouve rarement plus de cent grosses tor
tues dans la grande riviere, [illegible] entre Danobiou et
Kiovie, où elles se plaisent particulierement: un grand
nombre d'hommes employés exprès veillent pendant tout l'hiver
aux bords des rivieres, et principalement de la Riviere, et arrêtent même
avant à voir les tortues qui montent, ou descendent et
les empêchent de marcher la nuit. [illegible] de laisser monter
journellement les tortues et enlever dans la chaude toutes
oeufs, que ces employés recherchent, et ramassent dans

la journée: c'est la seule espece de Perme, que on connoisse dans le pays, et qui ne donne guere de profit au Roi. On sale une si grande quantité de ces oeufs, qu'on en vend par tout le royaume. Enfin la tortue, qu'on prend à Negraillu, et plus à l'isle aux Diamants, est d'une grosseur prodigieuse, jusqu'à peser 250 livres: on en mange aussi, qu'à Bruim, et à Cangon il semble de cette viande, qu'elle ressemble absolument du boeuf.

5. Les Serpents, ou couleuvres sont ici d'une assez grande quantité, et variété, qu'à la côte de Malabar et aux Indes et plusieurs lieux aussi de l'Amerique. Le serpent à sonnettes est le seul des remarquables, qui ne se trouve pas ici; mais il y en a un assez singulier, et peut-être [illegible] est un serpent assez gros, qu'une [illegible] court aussi une tête aux deux bouts je ne l'ai pas vû; mais plusieurs certainement l'ont dans une l'ont assuré: peut-être que l'une est la tête véritable, et l'autre n'est que la voye des excrements [illegible] dire, qu'il morde, et qu'il a deux queues ou deux têtes: il y en a d'une grosseur, et longueur monstrueuse, qui sifflant imitent le bruit de la meule à couteaux d'autres s'entortillant la queue à un arbre près de quelque petit reste d'eau, ou il y a du poisson, savent [illegible], et tirer l'eau jusque à faire rester le poisson

à sec, et ils le Devorent. Il faut prendre garde à un Serpent
[illegible] les petits oiseaux: sa morsure n'est pas mortelle, mais elle fait
enfler, et crever la partie avec grande douleur: il y en a De très
jolis point malfaisants, que les gens du pais savent bien Dettin
guer: il y en a aussi De très venimeux, quoiqu'aussi beaux
le plus venimeux De tous est le mabbé qui est peut-être un
aspic: le madurè ce fameux antiDote De l'Inde pour la morsure
des serpents, a sauvé plusieurs personnes mordues d'autres
serpents, et même du capel; mais je n'en ai vu aucuns
rechapper De celle du mabbé. Il est vrai, que les [illegible]
ne se contentent [illegible] et on prennent autant qu'on leur en présente, croyant que
si l'un ne réussit pas, l'autre fera bien. Le chabdos noi
noire est assez gros et moins long que la vipere, la tête
plate, la queue courte, et pointue, et le corps rou[illegible] marqué
par Deux Des mailles noires, et jaunâtres. [illegible]
et rouge au Dessous, et les Charmes les mangent, ainsi que les
autres serpents les plus gros, et ils ne mepriseut que les petits

G. Mais ce qui sert plus, que tous les genres Dont
je viens De parler, à la nourriture De ces peuples, est le
poisson, qui soit frais, soit sec, salé, ou boucané, et principa
lement en pâte fait leur aliment ordinaire, et on peut bien
[illegible] Dire en tout tems, que ces peuples font manger toute [illegible]

Les rivieres [illegible] grande quantité de poisson
presqu'en tout tems, et de differentes especes selon les
differents endroits: les étangs par tout en donnent encor
davantage lorsqu'ils se desechent, et particulierement à
Martaban. D'où [illegible] le meilleur poisson salé, emballé
et preferable à nôtre morüe seche. Les côtes et les embouchures
des rivieres fourmillent aussi [illegible] de quantité de salaison.
Il vient envoye à Ava plusieurs balons chargés de pâte de
crevettes, dont tout le monde fait usage, ainsi que de l'
autre pâte de poisson. Enfin les marchés des villes abon-
dent presqu'en tout tems d'anguilles, d'autre poisson
de petites, et grandes écrevisses salées. Ceux qui sont loin
des rivieres, font un peu mal à leur aise pendant le tems
[illegible] les chaleurs le tout fourmille de poissons de chevrettes,
de grenouilles, de crabes, et de coquillages: parmi les diffé-
rentes especes de ces poissons de campagne, il y en a une,
[illegible] les anguilles n'y sont pas rares,
et l'[illegible] poisson de la riviere, et quoique à peu près
du meme, mais du goût de l'anguille, est remarquable
en ce, qu'il passe d'un fossé à un autre à l'instant
d'une forte pluie, et traverse des grands champs en
rampant, et serpentant; il vit encor sous terre. Les courts

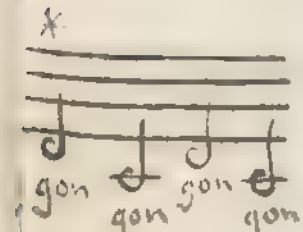
gon
gon
gon
gon

*

* fameuse espece de fourmis.

[illegible] Mo-talpa deux certains tems est le met Delicieux [illegible] seulement, des gens de campagne, et des moins à leur aise, ainsi sont ceux, qui tirent le plus De parti de toute chose; mais encor De ceux de la ville. On fait encor des mets D'une espece De moucherons sanguinaires, Desagreables* volants, De quelques especes de sauterelles, et D'une De fourmis rouges à [illegible] [illegible] et pinçant ces fourmis sont rechignées, elles mordent, et appliquant vîte le derriere à la morsure, et engraissent une petite goutte D'humeur aigre qui ne laisse pas D'y causer De la cuisson: ces fourmis font leurs nids dans des grandes feuilles D'arbres rapprochées, et fermées en paquets. J'ai goûté de ces fourmis mêlées avec leurs nymphes, preparées par un Sauvage, et malgré sa recommendation "il y trouvois un goût exquis; [illegible] le plus Delicat De tous, De l'oeuf des chrysalides, et de leur nymphe: c'est un ver De la figure des vers à soie, en coque, mais plus gros, tout à-fait blanc, et de la même: on le trouve dans le nid De ces [illegible] [illegible] nommées, qui ne [illegible] [illegible] et à leur [illegible] [illegible] [illegible]

ce animaux ils sont à nourrir, car ils mangent aussi
trement de tout ce qui est mangeable, et ils ne tuent pas privés
sur de vains préjugés de tant de ressources, que tous les genres
d'animaux leur offrent. Je ne vais pas dire, qu'il seroit bien de
manger des Chevaux, et des animaux morts de maladie ou des
rognes, quoiqu'il y ait bien de nos délicats qui ne trouvent pas
le gibier, que lorsqu'il est rance à vendre. Mais puisque cheval
âne, mulet, chien, chat, rat, sont aussi bons à manger, que les
autres animaux, comme l'assurent tous ceux, qui en ont fait
l'expérience; pourquoi n'en nourrit-on pas, comme de tant d'autres
de familiers, qu'on entretient avec les animaux domestiques
qui nous servent, qui nous amusent, qui nous divertissent
qui nous suivent, et qu'une servante est certainement en état
épargner. Rien est ce savoir par là à l'un et l'autre sexe, et lui
rendre service, que de lui faire trouver dans une chevrette
autant de soins, de peine, et de fatigue qu'de la nourrir
trouver tout ce qui est nécessaire pour elle dans les
rues, parcs, et champs. Il est aisé de voir les
que le cheval, et l'âne, et le mulet se nourrissent
tout ce que la nature leur présente, et en disant bien
ça est sans doute prévention est changée; et ce ne seroit pas
le dernier des services à rendre à nos peuples, que de faire
en sorte qu'ils mangeassent de tout ce qui est mangeable
ainsi que font les Chinois, qui sont pourtant non moins
sensés, et sages, que nous mêmes

II. [illegible] du Gouvernement le climat dispense [illegible] de bien des choses dont nous avons besoin en Europe, et leur fertilité les dispense encor de bien d'autres, dont nous ne voulons pas nous passer, c'est pourquoi l'Européen, que le luxe suit par tout, ne trouveroit pas d'abord tout ce qu'il lui faut chez les Siamois. toute de manufactures, et d'industrie; mais les matieres n'y manquent pas. je trouve qu'il vient bien par tout; mais il est defendu d'en cultiver à cause du mauvais usage, qu'on en peut faire en fesant de sa fumée un quine de tabac, ce qui empire autant que l'opium du Bengale, dont l'importation est aussi defendue pour la même raison. Il n'y a pas de soie, mais il y croiroit au moins dans quelque provinces. je ne sais pas si l'on pourroit tirer parti des poils, et des laines du Mogol; mais les Siamois ainsi que les Indiens ignorent absolument l'art de filer, et d'arranger les poils, quoiqu'ils aiment beaucoup à avoir des chapeaux, et des draps de toute couleur, surtout du rouge, pour en faire des présents à leurs Talapoins: mais qu'est-il besoin ce pays de [illegible] qui abonde naturellement du coton, et de la soie, [illegible] matieres de toutes les manufactures de la Chine, et du Bengale; qui n'en font fait

couler jusqu'à cette heure l'argent de presque toute l'Europe
[illegible] presque tout dans le nord de l'Angleterre qui doit
[illegible] et travaillés et grossiers, mais forts, à toute épreuve
et d'un beau lustre naturel [illegible] se mettent sans
aucun apprêt [illegible] se transportent si bien aux pays chauds
à doux viennent dans ces climats dans moins de perfection
qu'en font à peu près autant qu'en Europe: les métiers
n'y sont pas entretenus, comme chez nous: rarement on y voit
de grands: ceux dont les familles savent à pourvoir
se font [illegible] de paisans; c'est à dire on coupe près terre
le tronc d'arbre, [illegible] on [illegible] [illegible]
coton, tout en [illegible] et [illegible] on [illegible] sous les
[illegible] sans avoir toujours des Outils, et des moulins pour
faire l'insertion, et l'inoculation des plantes, ils sont inconnus:
Le coton est ici de deux espèces, savoir outre le coton commun
qui est le blanc, il y en a du rougeatre, ou couleur de rouille
[illegible] et cet arbre [illegible] dans un sentiment [illegible]
à tous les autres du pays, mais on en tire aussi une grande
quantité [illegible] le fruit d'un gros arbre nommé
Leppane donne une sorte de duvet, ou coton, qui n'est
guere propre à être filé, mais qui sert très bien à faire
des matelas, des oreillers &c. et qui sert aussi communément
de mèche aux briquets pour allumer le feu. Les Singes et,
c'est tout ce qui est nécessaire pour la [illegible] du coton et de la

[illegible] ne [illegible] sont employés
aussi [illegible] exclusivement dans le co
ton ne [illegible] servent au même usage; et l'éclat leur
[illegible] [illegible] [illegible] la laque, celle gomme dure, que une
espece de fourmis [illegible] et composent autour des
petits rameaux de certaines plantes, se trouve en abon
[illegible] particulierement au Mr. d'Ava, mais les Barmas
ne la recueillent, que pour la vendre aux étrangers. Le
cerus vient ici aussi bien, qu'aux Isles de l'Amerique: et
[illegible] encor davantage, puisque depuis [illegible] jusqu'
au [illegible] à Ava, et par tout, tout le monde en cultive
et en extrait pour son propre usage, et pour en vendre
à des marchands particuliers, qui le revendent aux Chi.
nois, qui le refont, et le perfectionnent.

L'or, l'argent, et les pierreries, de tout tems
ont fait part de l'habillement de l'homme, par tout,
où il y avoit de la richesse; et elles le font de même
chez les Barmas; mais avec les restrictions, que nous avons
[illegible] remarquées. Les coraux, que les Barmas estiment
beaucoup, et qu'ils estimeroient encore davantage, s'il y a
[illegible] [illegible] qui viennent d'outre-mer, ainsi que les
[illegible] les perles leurs sont presqu' inconnues; le reste
de ce qui sert à leurs ornements, ou bijouterie, est tiré
du pays

(...) dans le lit de plusieurs torrents, et le plus considérable l'endroit le plus proche de Cayenne où l'on en trouve, est entre la riviere de Sinnamary, et celle de Cayo, au dessus de cette ville: un autre endroit deux journées au dessus de Cayenne de rencontre à gauche en montant, où l'on en tire aussi des sables découverts, ou abandonnés de la mer: on en trouve encor ailleurs, savoir à l'Oyapoc, et aux [illegible] torrents, dont je ne sais pas les positions: tout le pays

Tous ceux, qui veulent, peuvent s'employer au lavage de l'or; ce qui se fait en avant, en arrière, et en travers les sables jusqu'à ce que l'or reste presque seul, ce qui ordinairement, qu'en parcelles presqu'imperceptibles. On ne voit guéres ces gens-là s'enrichir, et à peine tirent ils de quoi se payer de leurs travaux, et patience

L'or se considere ici comme marchandise comme on ne s'en est servi pour monnoye. Quoique les particuliers n'ayent ni meubles, ni vaisselle d'or, car à peine voit-on quelque petit tuyau d'or pour la pipe, et de très petites tasses pour les ingrédients du Cafe, &c, les plus obligeans, et ils ne le font que de leur [illegible] à qui il sait permis de se faire porter la parpaille* d'or [illegible], neanmoins à cause des dettes, qu'on fait tous les jours à tous les habitants tant en gros, et aux Caraibes et

* contient 2 onces

et que les pluies, et les [illegible] de l'air emportent en peu de tems, en sorte que dans le Royaume des Barmas il se perd plus d'or en Dix ans que dans toute la Chine en cent ans: aussi cette Province de l'or de ce Royaume ne suffit pas à la consommation, qu'on en fait: il en vient de la Chine, et d'outremer, et le prix en est si haut, qu'on donne vingt à 22 poids de bon argent, pour un poid d'or.

L'argent est tiré des mines, qui sont à l'E de Canton vers le Tunquin, dans le pays des Chames dependants des Barmas, qui les font exploiter par des Chinois, ne sachant pas le faire par eux mêmes: ces mines sont assez abondantes, et l'on dit, qu'on en tire suffisamment pour tout le Royaume, s'il y en avoit une circulation reguliere; et les Chinois d'un coté, et les commerçants de mer de l'autre en detournoient pas une partie, malgré [illegible] porter de l'argent non façonné hors du Royaume. Près de ces mines, ou dans ces mines mêmes on trouve des cristaux de differentes couleurs, dont les Chinois font aussi des Idoles pour la Cour, où il y en a une petite de couleur verd, que le commun des Barmas croit être d'émeraude.

Pour des pierreries il n'y en a pas là, que l'on sache: on y trouve, mais rarement, des rubis, quelques topazes aussi, et même fort mal

et rouge, et quelqu'autre petite pierre De peu de prix; mais
les rubis de ce pays sont pour le feu, et la clarté de leur
eau les meilleurs du monde. Les mines, ou feuilles des rubis
sont entre le pays des Calaons, et celui des Laos 25, ou
30 lieues à l'E. De la riviere que Roi y envoye pour lire
et chercher les rubis, et y entretient des inspecteurs avec
des gens armés: la mere de ces rubis n'est qu'une espece de
sable rougeâtre rempli d'une infinité de petits ruisseaux à
peine sensibles. On jette quelque fois de ce sable devant le
Roi marchant en ceremonie, à fin qu'on puisse dire, que
le Roi des Barmas se promene sur des rubis. Tous les
rubis, qui passent un certain degré sont reservés pour le Roi
sous peine de la tête pour quiconque en cache, en vend
et en achete même un seul; et en effet, en ornements
de rubis, il n'y a aucun Roi au monde qui égalle celui
des Barmas

Enfin il y a aussi des mines d'[illegible] entre
Arakan entre Chocquon, et Kanti dans le territoir du Zoni,
de Laos il est pesant, et d'un beau jaune jaune: les
Arakanois le savent travailler, et ils en font des ouvrages
des morceaux, qu'on rencontre avec des grains de choses
etrangeres, et avec des insectes souvent entiers. Les Barmas
vendent la plus part de leur ambre aux Arakans, et à d'
autres voisins; et n'en font point tant d'usage pour l'ame

vement de leurs filets, et quoique, qu'ils se faisoient autrefois

III. Les trois quarts, et demi des habitants, n'ont que des maisons dont les parois, et les cloisons sont un tissu grossier de bambous couvert d'enduit de boue; ou des simples nattes suspendues de bambous appliqués contre les piliers servant à soutenir le toit, ensorte que cette maison est plus de moitié élevée de terre à pouvoir y passer dessous; et il faut y monter par un petit escalier, le toit pour l'ordinaire est fait de plusieurs couches d'une longue herbe bien arrangée, ou simplement de feuilles de palmier. A Siam les toits étoient presque tous couverts de tuiles plattes ainsi qu'ils le sont à présent à la nouvelle Ville, et cela à cause des dangers du feu; c'est pourquoi à Rangon, où les toits de la plus part des maisons sont de paille, ou de feuilles on oblige les habitants à les découvrir pendant tout le tems des sechereses, et malgré cette precaution, et celle de faire avertir deux fois le jour au son du gon,* il arrive le feu, les incendies y sont frequents. Les maisons les plus commodes, et les plus sûres, que celles de Camboie, et en même tems les plus saines peut-être pour le climat, que celles de Siam, sont les maisons faites de glandin,

* grand bassin de cuivre.

si les toits les garantissoient mieux de la pluie: ces maisons ainsi, que celles de Bamboux, n'ont jamais plus d'un étage, et elles sont de même détachées, ou relevées de terre sur des colonnes, ou piliers, à la hauteur de 3, 4, et 5 coudées. On voit indifféremment et des premiers Mandarins sur pilotis dans des maisons de bambous, et des gens du commun dans d'autres en bois; et toute la différence qu'il y a dans une certaine forme au devant du toit, et dans certains ornements relevés aux bas des maisons des Mandarins. Toutes ces maisons, ou cabanes sont toutes isolées, même dans les villes, où dans l'alignement. Il y en a de spacieuses; mais aucune ne passe, tout compris, 14 coudées de hauteur. Les maisons en brique ne sont que pour les Mandarins du premier ordre, qui sont à deux étages, avec une terrasse pour toit, enduites de chaux, et blanchies en dehors. Une commode [illegible] est toujours habitée par quelque Marchand étranger auquel on permet aux étrangers de s'habiller, et loger à peu près, comme il leur plaît. Les tremblements, ou secousses de terre, qu'on ressent ici assez souvent [illegible] sont peut être, ce qui fait que les palais du Roi et le Beau sont toûjours si legers, et qu'aucune maison en brique sur le sable, n'en a jamais rien souffert. Ce qui est assez étonnant car elles n'ont guères d'autre solidité

que leur propre ouvrage. La maçonnerie ici est encor très imparfaite, rien pourtant n'y manque de ce qui faut pour bâtir. Bois, fer, briques, chaux, tuiles sont des choses très communes: on y trouve pas certainement les marbres de l'Italie, mais on y a des carrieres de lavagne, ou feuille de pierre; d'autres d'albâtre, des bois petrifiés d'une dureté inimaginable; et des grandes pierres communes. La carriere, qui est aux bords du Irrawaddy est de grandes couches de larges pierres d'un blanc sale, de l'epaisseur de deux pouces tout au plus, susceptible d'une surface et d'un bout à l'autre, on n'a que la peine de les équarrir comme les ardoises, c'est on fait principalement les pavés devant les Pagodes. L'albâtre se tire des collines de Yaqâin un à six d'Ava, et de la nouvelle-ville: il est très beau, mais les ouvriers, bons pour des vases, et pierres d'inscription, n'en font autre chose, que des statues de leur Go de toute sorte de grandeur. Les bois petrifiés, que le sieur Barma n'a jamais essayé de travailler se trouvent principalement aux bords du fleuve. Ce bois, qui se petrifie plutôt, que d'autres, et le bien bois très dur, et pesant; et vers Abiè dou on en trouve dans des forêts, des colonnes toutes faites, préferables à celles de marbre. Parmi les petrifications de bois,

l'on fait encor d'autres matieres, et jusqu'à des os d'elephans. les eaux couvrent de sable, et de terre une infinité de choses, dont quelques unes sont disposées, et trouvent à être penétrées de l'humeur petrifiante. il s'en est ensuite découvertes après un long temps; et on en voit, dont la petrification n'est que commencée. les Barrans ne s'en servent que pour des termes, ou colonnes d'entourage. pour des grandes pierres communes on en trouve dans quelques endroits, on en fait des grandes vases à mettre devant les Pagodes pour les oblations, et les degrés des grands escaliers. Enfin il est certain, qu'on pourroit bâtir ici aussi bien, et plus facilement, qu'au Bengale, et à la côte: et avec des grandes fenêtres, et des bains pour la fraîcheur. les maisons sans l'avoir n'être jamais suffisamment à l'épreuve des pluies, du froid, et ce qui est pis, des chaleurs, ni tout à fait de la vermine, et épargneroient la bois, qui quoique très abondant, pourroit avoir besoin d'être ménagé, si l'on prenoit à bâtir un plus grand nombre de maisons.

IV. Les Barrans ne sauroient croire, qu'un homme veut assurer sa vie, et ses medecines: et quoique ils ignorent presqu'absolument tout ce qui appartient à la chirurgie, ils croyent connaître toutes les maladies interieures, et lorsqu'ils n'y comprennent rien, c'est le Diable, à tout

les sorcieres, qui causent tout le mal: presque tout le monde se mêle de la medecine, il y en a pourtant qui sont medecins en regle, et qui savent donner les remedes à propos, c'est à dire à tel jour de lune, et tel autre de la semaine, et selon d'autres observations, qu'on ne sait plus faire chez nous; c'est pourquoi nos Medecins si fort estimés des Abares, et même des Mimanais, ne feraient guere fortune chez les Barmas qui ne veulent donner aux Abimanniens quelques remedes, que parce que nous leur les donnons pour rien. Si la science de la Medecine n'est pas aux Barmas, les remedes, et les Drogues ne leur manquent pas, il semble en effet de voir, qu'il y a presque dans les simples dont on parle dans l'Asie, mais on ne trouve pas ici le sandale ni blanc, ni rouge, dont les Barmas font pourtant assez de cas, mais bien les bois de Safras (à albergui): le cardamome de Java a bien le même gout, et les mêmes proprietés que celui de Malabar, mais il est d'une espece differente. On n'y trouve point de la [illegible] de la longue ni de Malabar: le girofle y manque, et la canelle fine, mais on en trouve beaucoup de la grosse [illegible] suite à voir au [illegible] on y trouve aussi [illegible] on en prendre quantité de racines, ecorces, fruits, feuilles [illegible] et enfin celle [illegible]

[illegible] est très propre à ce que les Siamois attirent, pour faire rendre les graviers de la gravure, certainement tout cela dans combler ce que l'art saurait extraire, et cet pays, devrait plus que suffisant à la pharmacie du pays.

Parmi les bêtes qui servent communément à l'homme, et qui soulagent plus qu'autre chose ses travaux, le seul chameau manque aux Barmas : l'âne y est beau; il est origi[illegible] et [illegible] les chevaux sont petits, très beaux. De toutes les couleurs connues en Europe, d'un allure à séduire, pleins de feu, mais peu de chose suffit à les faire périr; ils sont fort estimés à la Côte, où les [illegible] en tirent quelque fois: [illegible] s'en sert [illegible] par des Turcs, et [illegible] [illegible] pour la [illegible] des [illegible], et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de service pour l'agriculture, pour l'attelage, et même pour [illegible] [illegible] [illegible] est d'un [illegible] [illegible] [illegible]; mais autant il est bon à employer dans le tems des pluies, autant il paraît le [illegible] dans le tems des [illegible], [illegible]. Un laboureur, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des bords des rivières [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de bois, durs, traîné par des bœufs, ou des buffles, et mené par un homme ou une femme tenant par la main les cordes, ou guides, et le dos appuyé à un arc planté [illegible] [illegible].

L'Eléphant ne sert plutôt au luxe, qu'aux besoins: le Roi en monte, et les grands Mandarins à qui il en accorde un le font précéder les funérailles des personnes du premier rang. et on n'en fait aucun autre usage. L'extravagante de cet ancien Empereur Chinois, qui fit son cheval Consul se renouvelle ici tous les jours à l'egard de l'elephant: ceux qui plaisent singulierement au Roi, sont faits Mandarins, Seigneurs, bien logés, bien servis, et si jamais on en trouvoit un tant soit peu blanchâtre, il est estimé, et traité comme le Roi des Elephants. Il est rare ici de voir l'Eléphant chargé d'autre chose, que d'un grand panier avec des provisions pour son Guide, et des fascines, ou des branches d'arbres qui autre il mange tout la nourriture ordinaire: à la guerre on lui fait porter des pieces de canon, et quelque bagages, mais ces elephants-ci (les domestiques) quoique des plus grands du monde peut-être parceu'ils sont mal nourris, sont [illegible] et ne font guere [illegible] On compte ici [illegible] les mâles* ont des grandes defenses, l'autre à petites defenses et la femelle sans defenses et ce sont les plus fortes et mechantes. [illegible] que l'Eléphant ne mange [illegible] ses besoins, ou qu'elles lui [illegible] quelquefois l'ont crevé car les defenses sont [illegible] comme les cornes sur le Boeuf. Encor la grandeur dont on [illegible] l'Eléphant [illegible] car il se accoutume à tout [illegible] et de la même façon, qu'un

* La femelle de quelque espece qu'elle soit n'a point de defenses

Seul. Il est faux enfin, que s'il tombe il ne puisse pas se relever lui-même: si étant malade il ne peut plus se tenir sur ses pieds, et se laisse tomber, il ne s'en relève pas ordinairement il ne tombe jamais qu'avec adresse; mais s'il se blesse par un faux pas, ou par un semblable accident, il se leve aussi bien, que tout autre quadrupede: on l'accoutume même à se coucher par terre pour se laisser monter de son Seigneur. L'Elephantesse porte 18 mois je ne sais pas jusqu'à quel âge vit l'Elephant libre, et sauvage; mais les domestiques, ont apprivoisés n'atteignent jamais la durée de la vie de l'homme. Un des grands divertissements du Roi, et spectacle, qu'on donne de tems en tems au peuple de la Ville Royale, est la prise des Elephants sauvages. On environne un certain espace de bois avec des fossés profonds, et on y fait entrer quelques Elephantesses dans quelque grande foret, où elles paissent à leur aise: l'Elephant sauvage s'approche d'elles, en badine quelque tems, il les suit de tout et va la partie plus éloignée ordinairement de tout le troupeau, et l'on ferme la porte de la fosse qui est derrière, et il est très rare, que quelque retire de la grande troupe avec l'Elephant entre après son amie dans l'Amphithéatre avec le chasseurs. Deux colonnes suspendues par le haut comme les pendules, et ecartées par entre de façon à laisser

[illegible] l'éléphant, le quel entré on le laisse revenir à
[illegible] blanc, et il est pris quelque fois l'éléphant allarmé de
[illegible] se trouve [illegible] dans un le cercle avec les femmelles
[illegible] [illegible] [illegible] pour le tuer à coups de fusil, ce qui
[illegible] n'est pas facile, souvent quelqu'un dans cette chasse,
[illegible] est la victime de sa [illegible] [illegible] quelque
fois on le prend avec une corde par un pied de derrière
savoir lorsqu'il est arrêté, quelqu'un par derrière la
[illegible] avec le pied, on le tire fortement à soi et on lui fait voir
dans le pied un nœud coulant [illegible] lui laisse aller tout
[illegible] quelque [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
on fait combattre l'éléphant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] autre
arrivé, et à la fin on le lie ou plutôt on le surge à
un grand poteau; et on peut de jour il est [illegible] en un

il en meurt un tiers plus, et de ces mauvais traitements plus de la moitié [illegible] très peu de poil, et noir, ainsi que la peau; et si quelqu'un savoit ici, qui sçut le secret de blanchir l'elephant, il en feroit sa fortune.

VI Le fer est l'aide et suppot principal de l'industrie humaine, et l'unique des fureurs de la guerre, se trouve en abondance dans plusieurs endroits du pays, et principalement près de Charlsbourg, et trois petites journées au dessus de Crone à deux ou trois lieües du bord oriental de la riviere. Dans cet endroit on ne fait que ramasser les pierres, ou pièces de mines epanies sur terre, on les brise en petits morceaux, et on les fait fondre, en mettant une couche de charbon, une de ces morceaux, une autre de charbon, et ainsi alternativement jusqu'à remplir la fournaise, qu'on fait au bord escarpé de la riviere, en y creusant une grande niche, dont on ferme le devant à mesure que les couches s'y elevent: [illegible] fonte du fer qui est celuy de fer et bien cuit: mais du canon on en a fondu quelqu'un de bronze de bonne maniere, mais on a fondu des cloches; mais ces canons n'etoient gueres propres, qu'à tirer à mi la balle de cuivre, et le boulet vient de dehors, et principalement de [illegible] l'etain y est en assez grande quantité à [illegible] parmi les Hurons de l'E; et on s'en est servi quelque fois pour en faire des balles de fusil. Le plomb

ne manque pas non plus. enfin le sol porte, surtout ce
necessaire à l'art de la guerre, est en d'une abondance
à pouvoir en fournir encor à d'autres pays; neanmoins l'
exportation en est defendue

VII Le bois, qui sert à tous les besoins de l'homme
et sur tout à la navigation, est precisement ce qui pourroit
rendre le Royaume D' Ava superieur au Bengale, car sans
compter le bois Jaune, d'ebene, de tamarinier, et d'autres, qui
ne sont propres qu'à des ouvrages de menuiserie; et sans
compter aussi quelques especes de bois legers, aussi propres
encor à tous ouvrages nautiques, le seul bois de teke si
connu par sa bonté, et son incorruptibilité, y est en si grande
quantité, qu'on pourroit y construire des vaisseaux
[illegible] sans qu'on s'en apperçut, ce n'est pas
seulement sur la côte de Surate et autres où
[illegible]
[illegible]
[illegible]
teke du Pegou, qu'on coupe sans choix, et sans oeconomie
mais il y a des forêts de teke dans d'autres endroits,
et parties du Royaume, qui ne [illegible]
ne manque pas non plus, principalement à cause de la
[illegible]
durent moins qu'un vaisseau

[illegible] huile de terre, [illegible] huile de terre [illegible]
bitûme, huile de [illegible] pour [illegible]
son colon: voilà tout ce qu'on [illegible] et ce que le page [illegible] sous
le catalogue, pour exhiber [illegible] sous le numéro, pour
le vernis, j'ai encore quelques [illegible] à vous en
donner pour [illegible] huile de terre, on en fait un fort mastic,
dont on enduit tout le dessous du vaisseau, et qui le garantit
du ver d'eau. L'huile de terre est ce qu'on appelle petroleum,
qu'on ne trouve nulle part en aussi grande quantité, que dans
ce pays au village marqué dans la carte; où on la tire de
puits fort profonds, dont on se [illegible] on s'en sert pour la medecine, pour [illegible]
maisons) pour en frotter tous les bâtiments en bois, et
[illegible] les voiles, et [illegible] avec du brai; ou de la poix [illegible] de
celle, qui découle d'un arbre nommé Kaquien; il faut la
cuire, et lui faire prendre une certaine consistence: lorsqu'on ne la
mêle pas avec les couleurs, qu'on veut donner, elle n'est
que une simple vernis, qui sans cacher le fond lui donne de
l'eclat, et le garantit de l'humidité: tous les vaisseaux,
qu'on bâtit à Rangon sont peints ou vernis de cette
huile. Il ne faut pas confondre cette huile avec le bitûme
ou vernis noir, connu sous le nom de vernis de la Chine
qui quoique découlant d'arbre, n'est pourtant ni huile, ni
resine; car il ne brule pas comme les huiles, et les resines, ni ne

[illegible]

[illegible] ainsi ce vent est essentiel à la navigation [illegible] nombre de tous parts, ne manque pas à [illegible], et on peut même dire, que ils sont [illegible] dans toute cette partie de l'Inde, qui circonscrit le golfe de Bengale, principalement la riviere de Rangon, dont l'embouchure est la même que celle de la riviere de Siriam, offre un port [illegible] fait par plusieurs grands amoncaux, et à l'abri de tout vent: jamais les ouragans, qui font tant de ravage à la côte de Coromandel, et même dans ce [illegible] fait perir ici aucun batiment. le grand fleuve de Bacam offre un autre à peu près comme celui de Rangon: les Anglois avoient établi autrefois un petit comptoir dans [illegible] mais à [illegible] ils en furent chassés par surprise; et les habitans à présent montent à Banéim. Cabartaban ne reçoit que des petits batiments, sans compter la difficulté de la navigation à cause des seches dangereuses, et des marées, ou eaux impetueuses, qui jettent contre terre [illegible] un port commode: les navires se [illegible] à l'ancre, et à l'embouchure de la riviere à [illegible] à la marée [illegible] remonter jusqu'à [illegible], où ils sont en [illegible]

* Cette grande variété de ces mets d'oiseaux de mer qui sont faits d'une [illegible] dont les Indiens et surtout les Chinois font des soupes, et d'autres mets qu'ils trouvent délicieux.

[illegible] Royaume ne se fait, [illegible] qu'à Bengale.

[illegible] Serait [illegible] Sevilla de Albuquerque, parce dans injustice, parce qu'elle [illegible]

sur tout le corps un plein sac d'hordures: puis on écarte adroitement les deux bateaux, et la femme tombe toute seule dans l'eau, et si elle va au fond, on la retire tout de suite par une corde tissuë d'herbes sortes, dont elle est liée par le milieu du corps, on la declare bonne femme: si elle surnage, est censée sorciere, et exilée à un endroit de mauvais air, ou seulement chassée loin de chez elle: on n'ouit jamais les hommes de crime de sorcellerie.

Le Dämmawut, dont j'ai deja parlé, qui par bonheur n'est pas un gros livre, ne comprend, et ne decide pas tous les cas: au défaut du Dammawut, l'usage tient lieu de loi, et de decision, et quelque fois le bon sens seul, dont les Barmas ne manquent pas, à moins, qu'il ne leur soit ôté, ou gâté par l'ivrognerie.
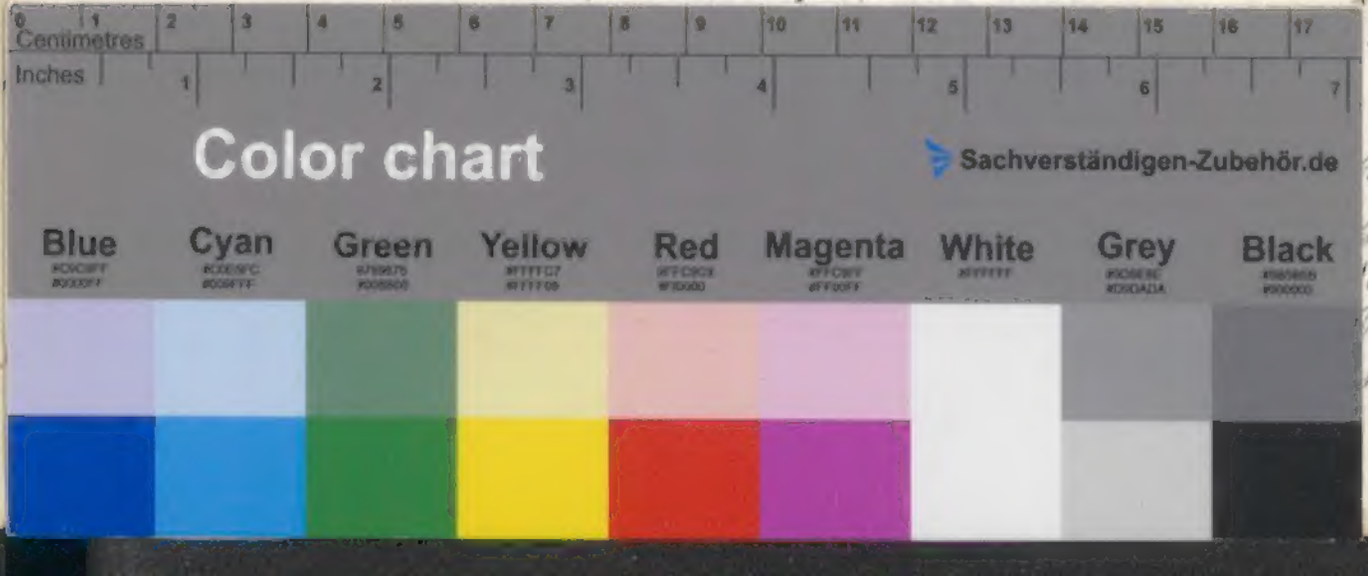
Tous les crimes, qui troublent la société sont punis; mais avec moins de rigueur, que chez nous, peut-être parce que les Barmas, ainsi que les autres Indiens, à moins que d'être emportés par l'orgueil, ou le desespoir, ne sont pas naturellement cruels, et aiment plutôt l'argent, que le sang des hommes. Tout vol doit être selon la loi puni de mort, mais on ne le fait que rarement. À la Capitale, où il y a le plus de voleurs, si l'on surprend quelqu'un en vol, qui soit un gueux sans aveu, et sans protection, on le marque, c'est à dire on lui écrit